

Dar.
F1030.7
C88
no.6

Library

University of Pittsburgh

Darlington Memorial Library

Class ^{Dev.} F1030.7

Book C88
no. 6

Author

Darlin

Class...

Book...

LA VIE

D U

R. P. PIERRE JOSEPH MARIE

CHAUMONOT,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Missionnaire dans la Nouvelle France,

Ecrite par lui-même par ordre de son Supérieur,
l'an 1688.



NOUVELLE YORK, ISLE DE MANATE,

A la Presse Cramoisy de JEAN-MARIE SHEA.

M. DCCC. LVIII.

2818

INDEX
1850-1851

95
J. G. Sheaf

504
511
1851

RECORDED
SERIALIZED



AVANT-PROPOS.

L *A Relation que le R. P. Chaumonot a écrite de sa vie est imprimée d'après un manuscrit conservé précieusement à l'Hotel Dieu de Québec.*

Le vœu des Hurons de Lorette à N. D. de Chartres , écrit en langue Huronne est conservé aux archives d'Eure-et-Loir et M. DOUBLET DE BOISTHIBAULT , qui a déjà publié le texte français dans son beau livre “ Les vœux “ des Hurons et des Abnaquis

“ à Notre Dame de Chartres”,
a eu l'obligeance extrême de me
copier aussi exactement que possible
le texte Huron , qu'on trouve à
l'Appendice.



L A V I E

DU REV. PÈRE

PIERRE JOSEPH MARIE CHAUMONOT,

de la Compagnie de Jésus.

MON Rev. Père.

Puisque votre Révérence m'a ordonné à la plus grande gloire de Dieu de vous écrire au moins en abrégé toute ma vie , je commence par déclarer la bassesse et les misères dont le Seigneur a eu la bonté de me tirer pour me mettre dans la Sainte Compagnie de Jésus. Moins je meritois cette grace plus il en merite de louanges et de reconnoissance.

B

J'ai eu pour père un pauvre vigneron et pour mère une pauvre fille d'un maître d'école. A l'âge de six ans ils me mirent chez mon grandpère à cinq ou six lieues de notre village , afin que j'appriſſe à lire et à écrire. Ils me reprirent enfuite avec eux , mais pour peu de temps , un de mes oncles qui étoit prêtre et qui demouroit à Chatillon fur Seine , ayant eu la bonté de me prendre chez lui , pour me faire étudier au college de cette ville-là.

Après avoir déjà fait quelques progrès dans le latin mon oncle fouhaita que j'appriſſe le plain chant , ſous un muſicien qui étoit de ma claſſe. Celui-ci me perſuada de quitter Chatillon , pour le fuivre à Beaune , où nous étudierions ſous les Pères de l'Oratoire. Comme je ne voulus pas entreprendre ce voyage ſans argent je dérobaï environ cent ſols à mon oncle , pendant qu'il étoit à l'Egliſe : avec cela nous primes la fuite.

Nous marchames par des chemins écartés juſqu'à Dijon , d'où nous nous rendimes a Beaune. Nous nous y mimes en penſion chez un bourgeois : mais comme ma finance eſtoit courte , j'écrivis à ma

mère qu'elle eust la bonté de me fournir d'argent et de hardes afin que je pussé faire mes études a Beaune , où j'espérois faire plus de progrès qu'à Chatillon. La lettre tomba entre les mains de mon père , qui me répondit qu'on ne m'enverroit rien : que j'eussé à revenir et qu'il feroit ma paix avec mon oncle.

Cette réponse m'affligea extrêmement : car de retourner chez mon oncle , c'étoit m'exposer à estre montré au doigt comme un larron , et de demeurer plus long temps à Beaune sans argent , il n'y avoit pas d'apparence. Je me determinai donc à courir en vagabond par le monde , plutôt que de m'exposer à la confusion qui méritoit ma friponnerie. Je fors de Beaune dans la pensée d'aller à Rome , quoique je n'eusse ni fol ni maille. Je marche seul pendant un demi jour : ensuite deux jeunes Lorains me joignent , me saluent et me demandent où je vas. "A Rome" , leur dis-je , " pour gagner les pardons." Ils louent mon dessein , et ils m'entretiennent de ce qui les fait aller à Lyon.

Cependant je pense à ce que je deviendrai et de quoi je pourrai vivre , si je con-

tinue mon voyage. De demander l'aumone c'étoit m'abaïffer à mon avis ; je ne pouvois me refoudre de travailler pour gagner ma vie , il y avoit encore moins d'apparence , je n'étois pas accoutumé au travail et je ne favois aucun metier. Par bonheur pour moi , mes deux Lorains qui n'étoient guère mieux fournis d'argent , se mirent à demander l'aumone de porte en porte , au premier bourg où nous arrivames. Qui fut bien etonné de leur voir exercer ce metier ? Ce fut moi qui après avoir delibéré quelque temps , me résolus de les imiter plutot que de me laisser mourir de faim , tant leur exemple eut de force à me faciliter ce qui m'avoit paru impossible jusqu'alors. Voilà mon apprentissage de gueux : mais comme je ne faisois que de commencer à en faire le metier , je n'y gagnois que fort maigrement ma petite vie. Je me flattois cependant dans l'espérance qu'arrivant dans une aussi grande ville que Lyon , j'y aurois quelque bonne fortune. Mais hélas ! je fus bien surpris de me voir arrester par des gardes qui en admettant mes compagnons à la faveur de leurs passeports , me retinrent parceque je

n'en avois point. Je ne favois que devenir , ni meme ou prendre le couvert. Je voyois bien de grand batimens dans le faubourg , mais je n'osois jamais y demander un petit coin pour y passer la nuit. Enfin ayant aperçu vis-à-vis d'un fourneau de verriers un méchant appenti, je m'y retirai. Plut à Dieu qu'alors j'eusse eu l'esprit de prendre ma peine pour l'expiation de mes péchés et d'unir ma pauvreté à celle du Sauveur couché dans une masure !

Le lendemain matin ayant vu sur le bord du Rhône un bateau où l'on embarquoit pour passer cette rivière je priai le batelier de me recevoir dans son bac par charité. Il le fit étant payé par la ville pour transporter au delà du Rhone tous les gueux auxquels on auroit refusé l'entrée de Lyon. Lorsque je fus de l'autre bord , je trouvai un jeune homme qui me promit de faire avec moi le voyage d'Italie.

Comme nous commencions de marcher de compagnie , nous rencontrames un prêtre , qui revenoit de Rome et qui fit ce qu'il put pour nous faire retourner sur nos pas , en quittant le dessein de notre pèlerinage. Il nous allegua entre autres rai-

sons que n'ayant point de passeports nous serions exclus de toutes les villes qui sont sur le chemin. Je lui demandai s'il avoit un et il ne me l'eut pas plutôt montré , que je lui priai de me permettre d'en faire une copie en mettant mon nom et celui de mon compagnon au lieu du sien , ce qu'il m'accorda. Oh que n'offris je dès lors au bon Dieu la peine la nudité , la lassitude , le chaud , le froid , et milles autres misères que je souffris dans ce voyage. J'aurois eu le bonheur d'attirer sur moi les benedictions du ciel. Notre commun Père ne me les auroit pas refusées , en voyant en moi quelques traits de la pauvreté et des souffrances de son Fils. Mais hélas ! mon orgueil et mes autres péchés qui me rendoient beaucoup plus semblable au démon que je ne l'étois à Jesus Christ par ma pauvreté , étoient en moi de grands obstacles à la grace. Cependant , mon Dieu , vous aviez vos vues en permettant que je fisse faute sur faute et folie sur folie. Vous pretendiez me voir libre de toute affection déreglée envers mes parents , laquelle si j'avois toujours demeuré auprès d'eux , m'auroit empêché de me consacrer à vous. Vous pre-

tendiez que quand je ferois plus grand , le souvenir de mes peines me fit compatir avec plus de tendresse et de reconnoissance aux peines de votre Fils.

Mais je ferois trop long si je voulois raconter toutes les fautes que j'ai commises et toutes les disgraces que j'ai eu dans mon voyage. Je n'en toucherai que les principales aventures.

La premiere qui se presenta a mon esprit , c'est qu'étant en Savoie j'entrai dans la cour de notre college de Chambéry pour y demander l'aumone en latin : un de nos pères eut tant de compassion de me voir si miserable qu'il me fit donner bien à souper et qu'il me promit même de me ramener à Lyon , où il devoit aller et de me faire conduire de Lyon à Chatillon. D'abord je le remerciai de mon mieux et je lui promis de le suivre : mais dès qu'il m'eut quitté , je m'enfuis , mon argent me detournant toujours de retourner chez mes parents. N'étois-je pas hors de mon bon sens et ne méritai-je pas bien tous les maux qui m'arrivoient , de refuser des offres si avantageuses pour mon propre repos et pour la consolation de ma pauvre

famille ? Combien est déplorable l'aveuglement de mon esprit orgueilleux ; d'aimer mieux s'exposer à une infinité de dangers et de misères , que de souffrir une salutaire reprimande.

Dans un village de Savoie nous rencontrames un bon curé qui nous mena chez lui , où après nous avoir donné à souper , il nous fit coucher dans le lit de son valet qu'il avoit envoyé à Chambéry. Ce Monsieur avoit sa chambre sur celle où couchait son domestique et l'on y montoit par une échelle au haut de laquelle estoit une trappe que notre hôte ne ferma pas bien , de telle sorte que sur la minuit un chat la fit tomber en poursuivant sa proie : le bruit en fut assez grand pour éveiller M. le curé qui s'alla imaginer que nous montions à sa chambre pour quelque mauvais coup. Là dessus il se leve en chemise , il sort de sa chambre sur une galerie et crie trois fois "*Au meurtre*" de toute sa force. De mon côté je monte en haut de l'échelle et je le rassure en lui faisant connoître la cause innocente de tout ce desordre. Par bonheur pour nous les voisins ne se reveillèrent pas à la voix de leur Pasteur.

Voici

Voici un autre aventure où nous courûmes encore plus de risques.

Dans un bourg de ——— nous trouvâmes une garnison françoise reduite à un fort petit nombre de soldats : ainsi les officiers nous pressèrent fort de nous enroler : à quoi j'aurois consenti pour avoir tous les jours mon pain , dans la faim que je souffrois , mais mon compagnon qui étoit plus sage que moi , n'en voulut rien faire. Tout ce qu'on gagna donc sur nous fut de nous faire consentir à rester jusqu'à l'arrivée du commissaire qui étoit attendu de jour en jour. On nous donnoit espérance que nous recevriens de lui la même montre que les vrais soldats. Cependant on voulut voir quelle figure nous ferions à la revue. L'on n'eut pas de peine à travestir en soldat mon compagnon qui étoit grand : mais comme je ne paraissois qu'un enfant à cause de mon peu d'age et de la petitesse de mon corps on eut plus de difficulté à trouver une épée propre pour moi. Celle qu'on jugea la plus proportionnée à ma taille , avait pour fourreau une peau d'anguille ou de serpent : et faute de baudrier ou de ceinture on me l'attacha avec un

licol d'âne. Je parus si ridicule en cet état qu'on résolut de me faire mettre au lit comme malade à l'arrivée du Commissaire. En attendant sa venue, nous vivions du pain du Roi et mon camarade trembloit continuellement de peur, ou qu'on ne nous reconnut pour passevolants ou qu'on ne nous arresta malgré nous. Il me fit le danger si grand que je me rendis à ses instances. Résolus de poursuivre notre pèlerinage de Rome, nous partons un beau matin, mais à peine eumes nous fait une demie lieue que nous fumes arrêtés par des soldats qui avoient ordre de prendre les deserteurs qu'ils trouveroient et de les mener à leurs officiers. " Helas, " leur dis-je en pleurant, " ai-je la mine d'un homme de guerre ? Je suis un pauvre écolier qui ai fait vœu d'aller à Rome. " Je parlai d'un accent si pathétique, qu'en étant touchés ils nous laissèrent passer. Si Dieu ne leur eut donné de la compassion pour nous que serions nous devenus ? Il nous sauva d'un autre danger, lorsque nous fumes entrés dans l'Italie.

Un peu avant la nuit nous arrivames à une hostellerie qui étoit sur le chemin et

où nous prétendions coucher , mais nous comptions sans notre hôte. A peine eumes nous pris un méchant souper , qu'il nous le fit payer tout ce qu'il voulut , et quelques menaces que nous lui pumes faire de nous loger au moins dans une de ses étables , il nous chassa barbarement. Encore si nous eussions pu coucher à la belle étoile , mais la nuit il n'en parut aucune et le temps qui étoit couvert se deschargea bientôt sur nous par une grande pluie. Nos habits en furent tout pénétrés et pourcroit de mal sur le chemin estoit plein de trous et de fosses que nous ne voyions point ; nous faisons presque autant de chutes que de pas.

Nous n'en pouvions plus , lorsque nous aperçumes une métairie , à la faveur d'une lumière. Comme nous nous y trainions nous rencontrames tout proche un gros tas de paille. Nous grimpons dessus et nous faisons un trou au haut, pour nous y fourrer. Le froid nous ayant saisis , surtout aux pieds nous nous les mettons sous les aisselles l'un de l'autre en nous couchant de sorte que j'avois la tête a l'opposite de celle de mon compagnon. Nous commençons à nous réchauffer , lorsque voilà de grands

chiens qui nous ayant sentis accoururent en aboyant avec furie. Au bruit , on sort de la ferme , et on tache de nous écarter à coups de pierres. Cette nouvelle grêle ne nous permettoit pas de demeurer dans notre gîte et la crainte des chiens nous empêchoit d'en sortir. Je crus alors qu'il falloit parler et bien m'en prit de savoir faire le pleureur ainsi que je l'avois déjà fait pour nous tirer d'affaire quand on nous arreſta comme déſerteurs. Je me mis donc à crier , en diſant en latin que nous étions de pauvres pèlerins : "*Nos ſumus pauperes peregrini.*" Ce dernier mot qui eſt auſſi Italien donna à connoître à ces bonnes gens qui nous étions. Ils eurent pitié de nous , ils rappelèrent leurs chiens et nous laiſſèrent paſſer en paix le reſte de la nuit.

Après bien des peines et des fatigues nous nous rendimes à Ancone. Hélas ! qui pourroit exprimer le pitoyable état où mon libertinage m'avoit réduit. Depuis la tête juſqu'au pieds tout faiſoit horreur en moi. J'étois pieds nus , ayant été obligé de jeter mes ſouliers , qui étant rompus me bleſſoient. Ma chemiſe pourrie et mes habits déchirés étoient pleins de vermine ,

ma tête même que je ne peignois point se remplit d'une si horrible gâlle qu'il s'y forma du pus et des vers avec une extreme puanteur. La vermine qui étoit dans mes hardes ne me donnoit de trêve que lorsque je rencontrais quelque hospital, parceque les pelerins y quittent leurs haillons avant de se mettre dans les lits qui leur sont préparés. O que ces nuits là m'étoient douces. Il n'y a que les personnes qui n'ont expérimenté la cruelle persécution que leur font souffrir de tels hotes qui puissent s'imaginer le répugnance que j'avois le matin a rejoindre ma garnis ou en reprenant mes hardes. Je m'attendois bien que durant le jour ces domestiques affamés se dedommageroient du jeune de la nuit. Ce ne fut qu'à Ancone que je connus l'exces du mal que j'avois à la tête. Y sentant une piqure plus douloureuse qu'à l'ordinaire j'y portai la main pour me gratter et un de mes doigts ayant fait un trou dans ma galle , il s'y attacha un gros ver. A la vue de cette infecte , ma consternation fut indicible. " Faut - il donc " , me disoit à moimême , " qu'en punition de mes friponneries je sois mangé tout vif des poux et des vers ! Je ne m'é-

tonne plus que quand j'ôte mon chapeau devant le monde, on témoigne de l'étonnement et de l'horreur à la vue de ma tête. Hélas ! que deviendrai-je ? Qui me pourra souffrir aussi puant et aussi sale que je suis ? Ne ferai-je pas bondir le cœur à quiconque me regardera ? O la triste punition de mon orgueil ? ”

Après tout je repris courage aux approches de la sainte maison de Lorette. “ Peut-être que la Bienheureuse Vierge, qui fait tant de miracles dans ce sacré lieu en faveur des misérables y aura pitié de ma misère. ” Oh que n'avois-je alors, les connaissances que j'ai eues depuis des merveilles qu'elle opère dans ce sanctuaire en faveur des âmes et des corps ! J'aurois eu une toute autre confiance, que je n'avois en son pouvoir et en sa bonté ! Quoique je ne la priasse que fort froidement, elle me fit voir qu'indépendamment de nos mérites et de nos dispositions, elle se plaît à exercer envers nous les devoirs d'une véritable mère et comme un de ces devoirs est de nettoyer leurs enfants, vous me regardates en cette qualité, O Sainte Vierge ! toute indigne que je fusse et que

je fois encore d'être adopté de vous pour votre fils. Vous donnotes à un jeune homme , que je n'ai jamais pu connoître, la volonté et le pouvoir de guérir ma tête. Vous savez mieux que moi comment la chose se fit. Je ne laisse pas pour marque de reconnaissance de rapporter ce que j'en fais.

Au sortir de la sainte maison de Marie , une personne inconnue qui paraissoit un jeune homme et qui étoit peut-etre un ange, me dit, d'un air et d'un ton de compassion : “ Mon cher enfant, que vous avez de mal à la tete ! Venez, suivez moi , je tacherai d'y apporter quelques remèdes.” Je le suis, il me mène hors de l'église , derrière un gros pilier , par où il ne passoit personne. Rendus que nous sommes dans ce lieu écarté , il me fait asseoir et me dit d'oter mon chapeau. Je lui obéis , il me coupe tous mes cheveux avec des ciseaux : il me frotte d'un linge blanc ma pauvre tête et sans que je sente aucune douleur, il en ote entièrement la galle, le pus et la vermine : après quoi il me remet mon chapeau. Je le remercie de sa charité, il me quitte et je suis encore à revoir un fi

bon médecin et à ressentir un si vilain mal.

Si la moindre dame m'avoit fait rendre ce service par le dernier de ses valets, n'aurois pas dus lui en rendre toutes les reconnoissances possibles ? Et si après une telle charité elle s'étoit offerte à me servir toujours de mesme, comment aurois-je dû l'honorer, lui obéir, l'aimer toute ma vie ? Pardon, Reine des Anges et des hommes ! pardon de ce qu'après avoir reçu de vous tant de marques, par lesquelles vous m'avez convaincu que vous m'avez adopté pour votre fils, j'ai eu l'ingratitude pendant des années entières de me comporter encore plutôt en esclave de Satan qu'en enfant d'une Mère Vierge. O que vous êtes bonne et charitable ! puisque quelques obstacles que mes péchés ayent pu mettre à vos graces, vous n'avez jamais cessé de m'attirer au bien ; jusque là que vous m'avez fait admettre dans la Sainte Compagnie de Jésus, votre fils.

Mon camarade et moi reprimes le chemin de Rome, après avoir passé trois jours à Lorette ; mais Dieu m'arreta à Jerny dans l'Ombrie pour me faire chan-
ger

ger ma vie de gueux en condition d'un valet.

Selon ma coutume je demandai l'aumône de porte en porte lorsqu'un vénérable vieillard, docteur en droit, m'invite à demeurer chez lui pour le servir dans sa maison et pour l'accompagner en ville. J'étois si las de mon métier de mendiant que j'acceptois volontiers l'offre que me faisoit le bourgeois d'être son laquais. J'en remplis même les devoirs les plus bas, et il n'y avoit rien qui ne me parut doux et honorable en comparaison des travaux et des humiliations qui m'avoient dégouté de la gueuserie. Il y avoit déjà quelque temps que j'étois à Jerny : cependant je ne favois pas encore assez l'Italien pour me confesser en cette langue ; c'est pourquoi je la fis en latin à un Père de la Compagnie de Jésus. Après ma confession il m'interrogea sur mes études. Je lui répondis que j'étois en Rhétorique, lorsque je m'étois laissé débaucher. Il me témoigna la compassion, qu'il avoit de me voir après de si bons commencements dans les lettres, réduit à une si pauvre condition. Il m'exhorta à reprendre mes études et

pour m'en faciliter les moyens , il me proposa , s'il vouloit qu'il me fit recevoir dans le collège ou je m'avancerois dans les sciences et dans la vertu. Je pris mal la pensée , en m'imaginant qu'il vouloit me faire Jésuite ; mais dans la suite j'ai eu tout sujet de croire que ce sage Religieux ne vouloit d'abord me procurer que la place d'un jeune homme séculier qui regentoit la plus basse classe du collège. Plut à Dieu que j'eusse dès lors commencé à le faire ! Oh que j'aurois évité des péchés. A la vérité j'allois deux jours après chercher le père pour lui rappeler , mais comme je ne savois pas son nom , je fus si bête que de demander le Jésuite qui m'avoit confessé. Les écoliers à qui je fis cette demande dans la cour des classes , se mirent à rire de mon impertinence et il n'en fallut pas davantage pour me faire retourner sur mes pas plus vite que je n'étois venu. Je ne laissai pas de demander à mon Docteur que je serois quelles gens étoient les Jésuites. Et il me répondit, tant bien que mal, qu'ils ne recevoient chez eux que des gens de qualité et d'esprit , que leur religion n'étoit pas si austère

que les autres et qu'on pouvoit en sortir mesmé après les vœux. Ces derniers traits avec lesquels il me les dépeignoient ne me déplaisoient pas. Volontiers je serois entré chez eux pour un temps. Ainsi je n'étois pas encore propre pour le royaume de Dieu , puisque je regardois derrière moi avant que de mettre la main à la charrue.

Comme je commençois à entendre l'Italien, je lisois des livres de dévotion écrits en cette langue ; et un entr'autres qu'étoit la Vie des Saints Solitaires me fit naître l'envie d'être hermite. Là dessus sans consulter personne je fors de la maison de mon maître à dessein de m'aller cacher en France dans quelque solitude après que j'aurois fait le voyage de Rome.

Au sortir de la ville je reconnois la fille de mon docteur , à laquelle je découvre mon dessein, afin qu'on ne fut pas en peine de moi. Après quelques lieues de chemin il me vint à la pensée de m'éprouver, si je pourrois vivre de légumes comme les anachorètes. Je prends du blé en herbe , je le porte à ma bouche, je le mache, mais je ne puis l'avaler. Mon retour fut à mon

métier de mendiant qui ne m'empêcha pas de beaucoup souffrir de la faim , même dans Rome , faute de connoître les maisons religieuses où l'on fait aumône à certains jours et à certaines heures. Le noviciat des Jésuites que l'on nomme St. André est un de ces charitables lieux et l'unique dont j'eus connoissance. Au reste quoique ma prétendue vocation à la vie d'hermite fut fort ébranlée , je partis de Rome dans le deffin de repasser en France. Et comme je repris le mesme chemin que j'avais tenu , je me rendis à Jerny , mais n'osant retourner chez mon maître , je me retirai chez un savetier de ma connoissance , où je passai la nuit. Celui-ci le matin donna avis de mon retour au Docteur qui eut la bonté de m'inviter encore à son service. J'acceptai aussitot son offre, pour renoncer entièrement à la gueuserie dont j'avois plus d'horreur que jamais.

Mon bonhomme de maître avoit un intime ami qu'on nommoit *Il Signore Bapitoné*. Celui-ci quelque temps après mon retour à Jerny dit à celui-là qu'il fouhoitoit bien de m'avoir chez lui en qualité de précepteur de ses deux fils , qui

étudioient au Collège de la Compagnie de Jésus. Mon docteur en est content et après m'en avoir parlé, il m'envoie à son ami. J'en fus reçu à bras ouverts, et présenté dès le lendemain à nos pères, qui me mirent en Rhétorique. Je ne fus pas longtemps à étudier sous eux sans être épris d'imiter les vertus que j'admirois dans ces dignes serviteurs de Dieu. Une chose m'empéchoit de m'en découvrir à mon confesseur ; c'est que je ne pouvois me résoudre à faire connoître la bassesse de mon extraction. Jusqu'alors je m'étois vanté que mon père étoit procureur du Roi et j'avois peine soit à m'en dédire, soit à continuer dans mon mensonge. Plusieurs mois se passèrent dans ce combat de la nature et de la grace, celle-ci me pressant de déclarer ma vocation et celle-là m'en empêchant.

O malheureux que j'étois ! O combien de péchés aurois-je évité ! O combien aurois-je pratiqué de vertus pendant le temps que mon silence m'empêcha de poursuivre mon entrée dans une si sainte compagnie ! Cependant Dieu me voulant faire la grace d'y être reçu m'en ménagea cette occasion.

Un jeune ecclésiastique payé par nos Pères faisoit une basse classe dont il se dégouta. Ayant demandé d'en être déchargé, on jeta les yeux sur moi et on me promit les mêmes gages qu'il avoit. Le monsieur chez qui je demeurois ayant consenti, je devins Regent. Dieu me fit la grace de ménager l'argent que je gagnois et lorsque j'en eus une assez bonne somme je la partageai entre les églises et les pauvres. Je tâchai même d'imiter du moins en quelque chose le grand St. Nicholas en jettant de nuit de l'argent dans une maison ou il y avoit une fille en nécessité. Notre Seigneur me récompensa bien de ces petites libéralités par la grande grace qu'il me fit de m'appeler fortement à la Religion. Un jour entre autres que dans l'église de la Compagnie de Jésus on faisoit la feste de St. François de Borgia, qui n'étoit encore que beatifié, je fus tellement touché du sermon qu'en fit un père Jésuite, que pour suivre, autant que je le pourrois l'exemple du Bienheureux, je fis vœu de quitter le monde et d'entrer en religion, soit chez les Jésuites s'ils vouloient me recevoir, soit, s'ils me jugeoient indigne

de cette faveur , chez les Capucins, ou chez les Recollets. Ensuite je déclarai mon deffin à mon confesseur qui étoit de la Compagnie de Jésus. Il me dit de bien recommander à Dieu cette affaire ; qu'il prieroit pour moi et qu'à l'arrivée du père Provincial , si je perseverois dans ma vocation , il me proposeroit entre ceux qui demandoient la même grace que moi. Comme il se passa beaucoup de temps jusqu'à la venue de ce père , le démon en prit occasion de me troubler par divers doutes. Tantôt il me suggéroit que je n'avois pas les qualités nécessaires à un Jésuite , et tantôt il m'alléguoit qu'ayant commis plusieurs péchés mesme d'impureté , je devois pour en faire pénitence choisir une religion plus austère que la Compagnie de Jésus. Dans ces peines je m'adressai d'abord à des Carmes déchauffés ; ensuite à des Recollets , et enfin à des Capucins. Les gardiens de ceux ci me promirent de me faire recevoir dans son ordre , après les festes de Pâques , temps auquel son provincial se rendit à Jerny. Cette parole ne me délivra de la crainte où j'étois de me tromper dans la choix dont il s'agissoit.

Afin donc que Dieu me fit la grace d'embrasser l'institut auquel il m'avoit destiné, je lui présentai de longues et fréquentes oraisons mentales et vocales ; j'y ajoutai des disciplines , des aumosnes, des communions , des messes que j'entendois et que je faisois dire. J'ai cru depuis que le démon voulant me rendre incapable d'estre religieux , m'avoit porté à ce qu'il y eut d'excès et d'indiscretion dans ces exercices de piété. Mais par la miséricorde de Dieu, il n'a pas réussi dans son dessein. Notre seigneur même ne me laissa pas longtems dans une si grande perplexité : car enfin ayant fait reflexion sur ce que le Capucin et le Jésuite m'avoit dit séparément , que leur Père Provincial viendroit après Pâques , je me resolus d'entrer dans la religion de celui des deux provinciaux qui après son arrivée , auroit le premier la bonté de me recevoir.

Cet expedient me parut propre à me tirer de peine , dans la persuasion où j'étois que le ciel me voudroit dans l'ordre qui m'admettroit le plutôt. Ainsi le Provincial de la Compagnie de Jésus étant venu avant l'autre , je lui fus présenté par les
Pères

Pères du Collège de Jerny : et sur les témoignages avantageux qu'ils eurent la bonté de rendre de moi, je fus reçu et envoyé avec de bonnes lettres au noviciat de St. André à Rome.

O quelle joie ! O quel bonheur de me voir entre cinquante novices tous jeunes hommes d'une naissance distinguée, d'un esprit et d'un naturel excellents, bien faits de corps et desquels je n'aurois été que le laquois ou le marmiton, si eux et moi étions demeurés dans le siècle ! Combien de fois me dis-je alors à moi-même, O que voila un état bien différent de tous les états ou j'ai été jusqu'ici. En vérité qui est semblable au seigneur Notre Dieu, qui étant si grand et si relevé daigne porter sa vue sur ce qu'il y a de plus bas et de plus vil et de plus petit, soit au ciel ou en la terre. Il cherche le pauvre jusque dans la poussière et il relève le misérable du milieu du fumier et de l'ordure pour le placer avec les princes et même avec les princes de son peuple. Grand Dieu ! qui l'auroit jamais imaginé qu'un pauvre malotru comme moi dut être admis dans une aussi sainte et aussi illustre compagnie

qu'est la Compagnie de Jésus, votre fils !
 Pères du Collège de Jerny , de grace , à
 quoi pensez vous d'unir un membre si
 chétif si difforme à un si noble et si beau
 corps ! Aviez vous oublié qu'à vos yeux
 j'avois mendié mon pain de porte en por-
 te ? Aviez vous oublié qu'à vos yeux j'avois
 exercé toutes les fonctions de pédagogue,
 de valet et de laquais ? Affurément que le
 Seigneur vous ôte toutes ces vues afin de
 donner en moi un exemple vivant et sen-
 sible de ses grandes miséricordes.

J'avois vingt un ans lorsque j'entrai au
 noviciat. C'étoit le 18 de Mai en 1632.
 Au commencement de mes premiers exer-
 cices spirituels je fus importuné d'imagi-
 nations et de pensées contraires à la pureté.
 Pour me délivrer de ces fantômes qui
 m'attaquoient surtout la nuit et durant
 mon sommeil je mis une discipline sur le
 chevet de mon lit, avec résolution de m'en
 bien servir. Dieu, soit qu'il agréa ma
 volonté , soit qu'il vit ma foiblesse , me pre-
 serva de ces tentations tout le temps de
 mon noviciat.

Au sortir de ma retraite je tombai ma-
 lade d'une grosse fièvre qui me dura jus-

qu'à la fête des apôtres St. Pierre et St. Paul. Le médecin , qui observait tous les symptômes de mon mal , ayant dit à mon infirmier que le lendemain matin l'accès me reprendroit à telle heure , je répondis que j'étois quitte de ma fièvre et qu'elle ne reviendrait plus. Je m'assurois sur la parole que m'avoient donné quelques uns de nos frères novices. Comme à l'occasion de la fête ils devoient visiter l'église de St. Pierre , ils m'avoient promis de demander ma santé au grand apôtre. Mon espérance ne fut pas vaine, le médecin revenu après l'heure marquée me trouva sans fièvre et je n'eus plus besoin de lui.

Cependant un Marquis nous fondoit à Florence une maison de noviciat , où je fus envoyé avec trois autres novices fix mois après mon entrée dans la Compagnie. Je trouvai là un Recteur avec qui j'eus bien plus d'ouverture de cœur qu'avec mon recteur de Rome. Celui ci me paroissoit trop grave et trop sévère au lieu que celui-là avoit une affabilité et une douceur charmante : tant il est vrai que les saints n'ont pas tous un même caractère de grace et de vertu.

Une des premières choses que je demandai à ce second maître de novices , fut qu'en punition de mon orgueil , il m'interrogeat en public sur la qualité de mes parents , sur ma venue en Italie et des emplois que j'avois exercés. Je prétendois par là expier en quelque manière mes fautes et nommément les mensonges que j'avois débité pour cacher la bassesse de mon extraction. Il m'accorda ma demande. Un jour que tout le noviciat étoit affemblé , il m'interrogea sur tous ces articles. Dieu me fit la grace de pratiquer l'humiliation qu'il m'avoit inspiré et je déclarai publiquement qui j'étois , comment et pourquoi j'avois quitté la France et quelles avoient été mes aventures en Italie. Le saint homme ajouta à mon aveu que je m'étois proposé de faire un autre acte de mortification auquel je ne m'attendois pas. Il me dit de chanter une chanson de mon village et pour cela il me fit monter sur une coffre , comme sur un théâtre. Je me mis en devoir d'obéir , mais la musique ne fut pas longue : ma mémoire ne me fournissant qu'un air de la guimbarde , je l'entonnai. Des le

premier couplet , le père m'arresta , en s'écriant : “ Fi ! la ridicule chanson ! si vous n'en savez pas de meilleur , n'en chantez jamais plus. ” Ce bon Père ne voulant pas me permettre de me confesser à lui généralement de toute ma vie parce qu'à mon entrée au noviciat j'avois fait une confession générale , je lui priai de me permettre que je lui donnasse mes péchés par écrit. Il reçut à la vérité la catalogue que j'en avois fait et que je lui donnai afin qu'en connaissant mes crimes il connut à quel vice j'étois plus enclin et de quelles pénitences et mortifications j'avois plus besoin , mais il ne voulut point lire mon papier.

Je ne fais si ces petites humiliations que Dieu m'inspira ne furent point la cause qu'il commença à me faire mieux goûter que jamais la douceur de ses consolations , non seulement dans l'oraison , mais même partout ailleurs jusque là qu'après m'être couché , je me sentoiss souvent caressé de Notre Seigneur , comme l'enfant l'est de sa mère , qui pour l'endormir plus doucement lui fait sucer le lait de ses mamelles.

Depuis ce temps-là jusq'en 1688 que

j'écris ceci, c'est-à-dire , depuis 55 ans au moins, je n'ai expérimenté ni secheresse ni ennui , ni dégoût dans mes oraisons. La divine bonté en a agi toujours avec moi comme une pieuse et prudente dame, qui montre plus de tendresse au plus petit et au plus foible de ses enfants qu'aux plus grands et aux plus forts. Ce n'est pas qu'elle l'aime plus qu'eux , mais c'est qu'elle connoit que sans ce secours dont les autres peuvent bien se passer il ne feroit que languir , si tant est même qu'il ne mourut pas.

Après quelques mois de séjour à Florence je tombai malade. Un jour d'hiver qui étoit fort rude , ayant été demander l'aumône par les rues , je fus saisi de froid , qui me causa une pleurésie avec une fièvre qui tourmentoit plus mon esprit que mon corps : parceque , dès que je fermois l'œil pour reposer , mon imagination me représenta des lions , des tigres et d'autres monstres horribles qui se ruaient sur moi pour me dévorer , ce qui me causoit de mortelles frayeurs. Je n'avois qu'un remède pour m'en garantir ; c'étoit de jeter les yeux sur la lumière de la lampe qui

bruloit devant le St. Sacrement et que je voyois de mon infirmerie par une fenetre vitrée. Hélas ! quand il n'y auroit point en enfer d'autres tourmens que la vue de semblables spectres au milieu des ténèbres qu'aucun rayon de lumière ne dissipe , il n'y a rien qu'on ne dût en faire et souffrir pour éviter un si grand mal. L'obéissance que je rendis à mon Recteur me guérit sans saignée et sans médecine. Il m'ordonna d'enfoncer par plusieurs fois dans mon gosier une plume qu'il trempoit dans une huile puante et vilaine. A chaque fois que je la mettais à ma gorge, je l'en retirois pleine de flegmes qui s'y attachoient. Ensuite les douleurs de costé cessèrent , la fièvre me quitta , les fantômes disparurent et des le lendemain je me vis en parfaite santé.

Vers la fin de mes deux années de noviciat , on fut fort en peine si l'on me permettroit de faire les vœux , à cause d'une violente douleur de tete que j'endurois habituellement. Ce fut alors que mon maitre des novices me découvrit la crainte qu'il avoit lui même que je ne fusse renvoyé de la Compagnie. La première

pensée qui me vint après cet avis fut de conjurer les pères consultants dont mon fort dépendoit après Dieu , de m'être favorable. Mais Notre Seigneur m'inspira un bien meilleur expédient : ce fut de recourir au grand St. Joseph , époux vierge de la Vierge Mère , puisque personne ne pouvoit mieux que ce chef de la famille de Jésus me faire admettre pour toujours dans la Compagnie de Jésus. Je ne fus pas trompé dans mon attente : parce que nos Pères ne pouvant se résoudre ni à me recevoir , ni à me renvoyer , appelèrent le médecin de la maison pour prendre son avis sur mon mal. Lui commençant par faire le Directeur , m'interrogea en présence de la consulte où je fus appelé : “ Comment se passaient mes méditations , et si je pouvois m'y appliquer , ayant un si grand mal de tête ? ” Je lui répondis ingenuement ; qu'à la vérité , au commencement de mes oraisons , je sentoie bien mon mal , mais qu'un peu après , aussitôt que j'étois en train je ne sentoie plus de douleur. “ Il n'en fallut pas davantage pour faire prononcer à Mr le Médecin cette favorable sentence ” “ Mes pères

pères , qui peut , étant novice , faire une bonne contemplation , pourra bien étant régent , faire une bonne leçon. ” Là-dessus , on me dit de me retirer dans ma chambre , où pendant que je recommandois encore mon affaire à mon puissant avocat St. Joseph , mon Recteur tout joyeux vint m’apporter la bonne nouvelle de ma reception , et avec bien des démonstrations d’amitié , il m’avertit de me préparer à faire en peu de jours les premiers vœux de notre Compagnie.

Jamais y eut-il homme sur terre plus obligé que moi à la Sainte Famille de Jésus , de Marie et de Joseph ! Marie en me guerissant de ma vilain galle ou teigne , me délivra d’une infinité de peines et d’incommodités corporelles , que cette hideuse maladie qui me rongeoit m’avoit causé. Joseph m’ayant obtenu la grace d’être incorporé à un corps aussi saint qu’est celui des Jésuites , m’a préservé d’une infinité de misères spirituelles , de tentations très dangereuses et de péchés très énormes. Jésus n’ayant pas permis que j’entraisse dans aucun autre ordre qu’en celui qu’il honore tout à la fois de son

beau nom , de sa douce présence et de sa protection spéciale. O Jésus ! O Marie ! O Joseph ! qui méritoit moins que moi vos divines faveurs , et envers qui avez vous été plus prodigue ?

Mon noviciat ainsi achevé je retournai à Rome , d'où je fus envoyé à Fermo ville qui n'est pas fort distante de Lorette ; puisque on ne compte que trois lieues de l'une à l'autre : ce qui me fut une occasion de faire un pèlerinage en celle-ci. J'y fis rencontre d'un père François qui faisoit l'office de penitencier. Il me fit l'amitié de me donner avec permission des Supérieurs trois livres françois , à condition que j'en lirois tous les jours un chapitre pour m'apprendre ma langue maternelle que j'avois entièrement oubliée. Dieu bénit mon obéissance. Je m'appliquai à cette lecture , où d'abord je ne concevois quasi rien : mais avant que j'eusse lu la moitié d'un de ces livres , j'entendois tout ce que je lisois. Je demurai deux ans et demi à Fermo , où mon occupation fut de régenter le deuxième.

La première année de ma régence Dieu m'inspira à demander à Notre Père Pro-

vincial Mutius Vitelleschi qu'il agréat que je ne fusse dans la Compagnie que Coadjuteur temporel ; mais il me répondit , qu'il ne jugeoit pas à propos que je changeasse de degré. La seconde année je fus nommé pour faire la seconde classe dans le même college , mais ayant su que le père Recteur souhaitoit fort qu'un autre le fit , j'écrivis au Père Provincial que j'étois content de continuer à faire la quatrième , et qu'il obligeroit mon Recteur de donner la seconde à un de nos jeunes religieux que je lui nommois. Cette déférence que je rendis à mon Supérieur immédiat et à son bon ami , fut cause que le Provincial , à sa visite fut sollicité par quelques Pères du collège de m'envoyer à Rome , pour y étudier en Théologie. En effet il consentit de m'y faire retourner à ce dessein , si les Pères examinateurs , après m'avoir interrogé jugeoient que j'en fusse capable , mais leur avis fut qu'auparavant je répétasse ma philosophie , ce que je fis.

Durant cette année de répétition , le père Joseph Poncet de la province de France qui achevoit sa théologie à Rome me montra une relation du Canada composé

par le saint et illustre missionnaire des Hurons le père Jean de Brebeuf. Cet homme apostolique demandoit de nos religieux pour travailler avec lui à la conversion des sauvages de la Nouvelle France. Dans la lecture de cette Relation je remarquai deux choses ; l'une que dans ce pays là , il n'y a ni pain , ni vin, ni aucune des nourritures ordinaires qui adoucissent la vie en Europe ; qu'au contraire il y a beaucoup à souffrir ; l'autre que pour instruire et pour convertir ces nations barbares , l'humilité , la patience, la charité et le zèle des âmes étoient plus nécessaires que beaucoup d'esprit et de science. Alors je me souvins que dès mon noviciat j'avois écrit au reverend père Vitelleschi , général de Notre Compagnie que s'il avoit besoin de quelqu'un pour les missions étrangères , je m'offrois à sa paternité pour celle où il y avoit le plus à souffrir. Là dessus je fis reflexion que sans connoître la mission des Hurons je l'avois déjà demandée , puisqu'elle étoit une de celles où la nature trouve moins de satisfaction. Pensant aussi que beaucoup de doctrine et de théologie n'étoient pas nécessaires pour

précher la foi à ces sauvages je conclus en moi même que si Dieu me destinoit au Canada je n'aurois pas besoin d'achever mes études. J'en communiquai avec le père Poncet qui étoit nommé pour cette mission et qui avoit congé de repasser en France et de France au pays des Hurons. Ce père n'ayant personne à Rome pour l'accompagner , fut bien aise d'apprendre l'ardent désir que j'avois d'être son compagnon. Il me falloit bien des permissions pour cela , permission de quitter mes études sans les achever , permission d'être prêtre au plutôt, permission de partir de Rome pour me rendre à temps aux ports de France, où l'on s'embarque pour le Canada. Enfin j'obtins toutes ces graces de nos Supérieurs après diverses instances que je leur en fis.

Ayant gagné le père Piccolomini , Provincial de la province Romaine et le père Charlet , assistant de France je m'adressai au Révérend père Général. Sa paternité m'ordonna d'abord de recommander huit jours durant mon affaire à Dieu et ensuite de la venir retrouver. Pendant tout ce temps nous tachâmes , le père Poncet et

moi de ne rien omettre de ce qui pouvoit nous rendre le ciel propice. Notre huitaine ayant expiré le jour de St. Matthieu , j'allai attendre Notre Père au sortir de sa chapelle où il venoit de dire la Ste Meffe. Aussitôt qu'il m'aperçut , il me dit : "Notre frère Chaumonot, vous avez gagné votre cause." Puis me mettant les mains sur la tête , il ajouta avec une tendresse de Père : " Mon cher enfant , vous irez au Canada. " Cette bonne nouvelle me causa presque autant de joie que j'en ressentis lorsque mon maître de novices m'avertit qu'on m'admettoit à faire mes vœux dans la Compagnie.

Ayant reçu du Révérend Père Vitelleschi cette assurance de ma mission , je commençai les exercices spirituels , durant lesquels le père Poncet obtint de notre même Père Général la permission pour lui et pour moi d'aller en pèlerinage à Notre Dame de Lorette à pied et en demandant l'aumône. Mais avant que je parle de ce voyage , je crois devoir dire ici ce qui regarde un vœu , que la Sainte Vierge m'avoit inspiré de faire. Voici comment. Un jour que je me préparois à la commu-

nion je priai la divine Marie de m'inspirer ce que je pourrois faire d'agréable à son très cher fils que j'allois recevoir. Au même instant il me sembla ouïr au fond de mon cœur cette aimable Reine qui me disoit à l'âme : " Faites vœu de chercher toujours et en toutes choses la plus grande gloire de Dieu. " Je lui répondis de même intérieurement. " Je le veux bien, O Sainte Vierge ! pourvu que vous foyez ma caution et que vous m'aidiez à garder une telle promesse. " J'écrivis comment tout cela s'étoit passé : j'en communiquai avec notre Révérend Père Général et je lui demandai s'il agréeroit que je servisse ce mouvement. Il me demanda si je n'étois pas scrupuleux , je lui répondis que non. " Dieu soit béni , " reprit-il , " vous pouvez faire ce vœu ; mais attendez à vous y engager lorsqu'il se rencontrera quelque occasion favorable , comme d'un lieu de quelque grande dévotion où Dieu vous auroit attiré. Je jugeai donc lorsque le père Poncet m'eut fait la proposition du pèlerinage de Lorette, que c'étoit là que Notre Seigneur et Notre Dame souhaitoient que je m'engageasse par vœu à chercher en tout la plus

grande gloire de Dieu. Ce qui me confirma dans ma pensée fut que le propre jour que le père Poncet m'interrogeoit dans ma retraite pour m'apprendre qu'il me vouloit mener à Lorette , la nuit pendant mon sommeil je vis en songe une personne que je pris pour ma mère : mais son visage noirâtre et bazané m'étonna ; ma vraie mère ne m'ayant jamais paru avoir le teint brun. Le matin immédiatement après mon lever , avant que qui que ce soit fut entré dans ma chambre , je trouvai sur ma table un écrit où étoient ces mots : " Votre beau vœu est enrégistré dans le ciel ; il faut le présenter à Dieu sous les auspices de la Mère par excellence. " Alors je me persuadai que la personne qui m'avoit apparu durant mon sommeil étoit la Bienheureuse Vierge qui vouloit me servir de mère ; et qu'elle avoit apparu sous la figure et avec la couleur qu'a son image à Lorette afin que je reconnusse par là que sa Sainte Maison étoit le lieu où elle désiroit que je me devoasse à la plus grande gloire de Dieu.

C'est ce que je fis en effet dans ce divin sanctuaire à la faveur de Marie et par le
vœu

vœu dont j'ai parlé. Cela n'empêcha pas que je reçusse d'abord avec un peu de froid le Père qui vint m'interrompre dans ma retraite pour m'entretenir de notre pèlerinage. Les douceurs que je goutois dans ma solitude me portèrent à lui répondre avec ces paroles de Gerson : " Il est rare que qui voyage beaucoup en devienne plus Saint. " Cependant j'acceptai aussitôt son offre , et nous partîmes de Rome pour Lorette au commencement d'Octobre de l'année 1637. Dès le premier jour il me prit un mal de genou si violent qu'à chaque pas que je faisois , je sentoient autant de douleur que si l'on m'y eût donné des coups d'aleine. Nous ne voulions pas pourtant nous en retourner , de crainte que nos Supérieurs ne revocassent la permission qu'ils nous avoient donné d'aller au Canada , s'ils voyoient que si peu de chemin fait à pied eût déjà estropié un de nous deux.

Je marchai huit jours entiers avec cette incommodité , ou plutôt je me trainai , m'appuyant sur un bâton. Le père Poncet m'avoit flatté que je serois guéri à Affises et effectivement lorsque nous y fûmes , il

fit tout ce qu'il put auprès du Séraphique St. François pour obtenir ma guérison. Mais ce miracle étoit réservé à une pauvre villageoise morte en opinion de fainteté dans la ville de St. Séverin , où nous arrivâmes la veille de Ste. Thérèse.

Il n'y avoit que peu de temps que nous avions lu à Rome dans un manuscrit la vie de cette fervante de Dieu , ce qui fut cause qu'ayant logé chez les Révérends Pères Barnabites dans l'église desquels son corps repose , je me recommandai à elle en lui promettant de la faire connoître dans toutes les occasions que j'en aurois jamais , si elle m'obtenoit de Dieu ma guérison. Comme l'on a de l'inclination pour son semblable , cette sainte villageoise intercéda si bien pour moi , pauvre villageois , qu'après la messe dite par le père Poncet en action de grâces des faveurs qu'elle a recues du ciel et après la communion que je fis à cette messe à la même intention , je me trouve entièrement guéri. Il est vrai que les premiers jours après ce miracle lors que je hâtois le pas , je me ressentois encore comme une pique d'épine au dessus du genou : mais cela cessoit même

auffitôt que je difois mentalement à Dieu :
 “ Seigneur je vous recommande l’honneur
 de votre dévoted et fidèle fervante Françoisfe
 de Ferron. ”

Enfin nous nous rendîmes à Lorette vers
 la St. Luc et nous y fimes nos dévotions
 avec le plus de ferveur que nous pûmes.
 Nous y recommandâmes à la Vierge le
 succès de notre voyage du Canada et nous
 formâmes le dessein de bâtir dans la Nou-
 velle France lorsque nous y ferions une
 chapelle sous le nom de Notre Dame de
 Lorette et sur le plan de la Sainte Maison
 de la Mère de Dieu dans laquelle nous
 étions. Je fis aussi le vœu que la Sacré
 Vierge m’avoit inspiré et dont j’ai parlé
 plus haut. Mais hélas ! je ne l’ai pas
 gardé avec la ferveur et avec la fidélité
 que je devois avoir. Peut être même qu’il
 auroit mieux valu pour moi de n’avoir
 jamais fait une telle promesse que de l’avoir
 si mal gardée.

Après notre retour à Rome la Signora
 Portia Lancelotti, nièce d’un Cardinal et
 pénitente du Père Poncet , ayant appris
 de lui que nous avions formé le dessein de
 bâtir en Canada une Lorette , voulut dès

lors y contribuer d'une somme d'environ 25 écus pour y mettre, dit elle, la première brique. Environ dans le même tems je fus que le Canada avoit pour patron le glorieux St. Joseph : ce qui excita ma dévotion à demander à notre Révérend Père Général qu'il me permit de me nommer Joseph Marie : ce qu'il m'accorda sur les raisons que je lui en apportai , de me mettre sous la puissante protection de ces deux époux vierges , de reconnoitre par là les obligations que je leur ai et de m'ex-citer à l'imitation de leurs vertus.

Il y a dans Rome une chapelle de St. Joseph , où de temps en temps s'assemble la Confrérie qui lui est dévouée. Je visitai ce saint lieu quelques jours après que j'eus pris les noms de Joseph Marie et je fus que cette dévoute chapelle étoit bati sur la prison où St. Pierre avoit été enfermé et chargé de chaines. Il me vint alors en pensée que comme on avoit bati une chapelle à St. Joseph sur un lieu qui étoit honoré du nom du prince des apôtres , de même Dieu pouvoit bien se servir de moi qui avoit reçu le nom de Pierre à mon baptême pour faire une chapelle où le

digne nourricier de Jésus fut honoré avec sa divine épouse. Il me sembla même qu'au sujet de la future Lorette du Canada , Notre Seigneur me feroit grace d'avoir une petite part à cette grande promesse qui fait la gloire de mon saint patron : “ Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam. ”

On permit à Rome aux nouveaux prêtres de notre Compagnie de dire leur première Messe dans le lieu que leur dévotion leur inspire. Je n'eus garde d'en choisir d'autre que la chapelle bâtie à l'honneur de la Vierge par le Cardinal Pallotti , sous le nom et sur le modèle de la Sainte Maison de Lorette. J'avoue que j'aie souvent souhaité la Papauté à ce vertueux Prelat en recompense de sa dévotion à Notre Dame et je souhaite encore toutes sortes de bénédictions aux personnes qui ont contribué à la bâtisse de la Lorette du Canada , où je demeure en qualité de Chapelain de la Sacrée Vierge et de Missionnaire des pauvres Hurons. Lorsque j'écris ceci en 1688 , il y a quatorze ans que j'ai le premier de ces deux emplois , y en ayant près de 49 que j'ai le second.

Dieu me fasse la grace d'y mourir et d'y mourir incontinent après avoir dit ma dernière messe. Ainsi soit il.

L'an 1639 , le premier d'Aout , qu'on fait la fête de St. Pierre aux liens , j'arrivai à Québec avec les Religieuses Ursulines et Hospitalières. Deux jours après je partis avec le père Poncet , pour la Mission des Hurons. Le canot sur lequel je m'embarquai étant conduit par six sauvages aborda le 10 de Septembre au haut d'un petit lac nommé Isiaragui Il est au pays des Hurons. Depuis peu nos Pères avoient fait bâtir tout proche une cabane pour s'y loger. Au même moment de notre arrivée , le père Jérôme Lalemant , Supérieur de cette mission sentit frémir sa poitrine , ce qu'il prit pour un avertissement que quelqu'un de nos pères de France arrivoit. Il sort donc aussitôt de la cabane , jette les yeux vers le lac et me voit déjà débarqué au bord de l'eau. Il accourt à moi , il m'embrasse avec tendresse et il me mène au logis en me racontant ce qui l'avoit excité à venir à ma rencontre.

L'hyver suivant il y eut parmi les Hurons une très grande mortalité causée

par une espèce de petite vérole , qui n'épargnoit ni grands ni petits d'entre les sauvages. Le père Paul Ragueneau ayant été choisi pour parcourir tous les bourgs infestés de cette maladie contagieuse et moi lui ayant été donné pour compagnon, nous ne manquâmes pas tous deux d'occasions d'exercer la patience en exerçant notre emploi qui étoit de consoler , d'instruire , de baptiser et d'affister de notre mieux ces pauvres moribonds. Comme cette contagion n'attaquoit pas les François , on nous prenoit pour des forciers qui causions ce mal et nous étions chassés de la plupart des cabanes. On nous cachoit les enfans malades pour nous ôter le moyen de leur conférer le baptême. Les adultes se bouchaient les oreilles pour ne pas ouïr nos instructions. Un jeune homme entre autres ayant apperçu au col du père Ragueneau un crucifix au bas duquel il y avoit une tête de mort , le lui arracha en criant que c'étoit le fortilège qui les faisoit mourir. Le père intrépide dans les dangers faisant instance pour le ravoïr , l'autre prit une hache pour lui en fendre la tête. Le père la vit levée

sur sa tête sans pâlir et sans trembler : au lieu de s'enfuir et de se mettre en défense il ôta son chapeau , presenta sa tête et attendit le coup. Il l'auroit reçu effectivement si une femme qui se trouva là ne se fut jetée sur la hache au moment qu'il l'abattoit sur le Père. La nuit nous étoit encore plus facheuse que le jour , à cause du froid que nous endurions , étant éloignés du feu et exposés à tous les vents. L'unique soulagement que nous nous procurions étoit en nous couchant sur une écorce d'arbre qui nous servoit de lit , étoit, dis-je , de nous mettre les pieds sous les aisselles l'un de l'autre pour les échauffer. Je ne finirois point si je racontois tous les mauvais traitemens qu'on nous fit pour nous obliger à quitter notre mission. L'année suivante on m'envoya avec le père Antoine Daniel à une autre nation qu'on appeloit Arendaenronnon. Comme je devois y apprendre la langue huronne , que je ne savois pas encore , le père me dit que pour y réussir , il falloit que j'allasse tous les jours dans un certain nombre de cabanes pour demander aux sauvages les mots de leur langue et pour les écrire , lorsque
l'on

l'on me les suggérerait. J'avois tant de répugnance à faire ces visites qu'à chaque fois que j'entrois dans les cabanes , il me sembloit que j'allois au supplice : tant j'appréhendois les railleries qu'il m'y falloit souffrir.

Mon apprentissage ainsi fait sous le père Daniel , je fus choisi par notre Père Supérieur, (le père Jerome Lalemant) pour accompagner à la nation Neutre le père Jean de Brebeuf.

Nous y fumes d'abord assez bien reçus surtout après que nous les eûmes convaincu que par le moyen de notre écriture nous pourrions connoître ce qui s'étoit fait ou dit dans les lieux d'ou nous étions éloignés. Voici l'expérience que nous leur en donnâmes.

Le père de Brebeuf sortit de la cabane et alla assez loin. Cependant un de l'assemblée me dit d'un ton bas et en sa langue ces paroles : “ Je vais à la chasse , je trouve un chevreuil , je prends une flèche dans mon carquois , je bande mon arc , je tire et du premier coup j'abas ma proie ; je le charge sur mes épaules , je l'apporte à la cabane , et j'en fais un festin à mes

amis. ” Je n’eus pas plutôt écrit ce petit discours qu’on rappela le père. On lui mit le papier en main et il lut mot pour mot tout ce qu’on m’avoit dicté. A cette lecture tous les assistants jettèrent un grand cri d’admiration. Ensuite ils prirent le papier et après l’avoir bien tourné et retourné , ils s’entre-disoient “ Où est donc la figure qui représente le chasseur ? Où le chevreuil est-il peint ? Où est marqué la chaudière et la cabane du festin ? Nous ne voyons rien de tout cela , et pourtant l’écrit la dit à Héchon (c’est le nom sauvage qu’on avoit donné au père de Brebeuf et que j’ai eu l’honneur de porter après sa mort). Au reste nous eûmes là une belle occasion de leur déclarer ainsi que nous fîmes que ce que l’écriture de nos ancêtres nous apprenoit de la foy étoit aussi véritable que ce que le papier écrit de ma main en leur présence avoit raconté à Héchon.

Pendant que nous étions paisiblement chez ces sauvages quelques uns des anciens Hurons qui nous attribuoient tout le mal que la petite vérole leur avoit causés envoyèrent deux députés aux Neutres , pour

porter ceux-ci à se défaire de nous , parce-que , disoient ils , nous étions des forciers et que nous prétendions ruiner la Nation Neutre en hyvernans chez elle , comme nous avons déjà ruiné la Huronne par nos sortilèges. Ils offrirent ensuite neuf haches pour récompense à ceux qui nous feroient mourir. C'étoit là un présent très considérable à ces peuples , qui étant assez éloignés des Hurons , où étoient les François ne se servoient encore que de pierres pour couper du bois ou plutôt pour le rompre et le casser. Ces pierres étoient engagés dans la fente d'un bâton et liées avec une courroie à cette espece de manche. Ainsi les neuf haches tentoient puissamment les Neutres , et c'est un miracle que nous ayons échappés à un si grand danger.

En effet un soir qu'on deliberoit de nos vies dans une assemblée de tous les notables du bourg , le père de Brebeuf faisant son examen de conscience eut cette vision. Un spectre furieux avoit dans ses mains trois dards ou trois javelots dont il nous ménaçoit tous deux qui étions ensemble en prières. Afin que l'effet suivit les me-

naces il lança contre nous un de ces traits , mais une main plus adroite , ou une vertu plus forte l'arrêta en chemin ; et elle nous rendit le même bon office , lorsqu'il décocha le second et le troisième dard. Notre examen fini le père m'avertit du danger où nous étions et après qu'il m'eut raconté sa vision je jugeai comme luy qu'on pourroit bien tramer quelque chose contre nous. Sans en prendre l'alarme nous nous entreconfessâmes l'un l'autre et toutes nos prières achevées , nous nous couchâmes à l'ordinaire.

Bien avant dans la nuit , notre hôte revint du conseil , où les deux Hurons avoient présenté leurs haches pour nous faire casser la tête. A son arrivée dans sa cabane , il nous éveilla pour nous apprendre que par trois diverses fois nous avions été sur le point d'être massacrés , les jeunes gens s'étant offerts à faire le coup ; mais qu'à toutes les trois fois les anciens les avoient tenus par la force de leurs raisons. Ce récit nous expliqua ce que le père de Brebeuf n'avoit vu qu'en énigme.

Au reste quoique les anciens eussent empêché leur jeunesse de nous tuer , ils ne

purent empêcher les autres mauvais effets que produisit la calomnie des Hurons que nous étions forciers. Personne ne nous vouloit plus donner le couvert même pendant la nuit , quoiqu'il fit bien froid. Un soir que tout le monde étoit sur ses gardes et qu'on avoit comploté de ne nous point loger nous nous mêmes à la porte d'une cabane , à dessein de nous y glisser , lorsque quelqu'un en sortiroit. En effet une personne qui étoit dedans ayant ouvert la porte nous nous y furrâmes aussitôt mais on ne nous eut pas plutôt apperçus qu'on pensa se pâmer de peur. Après qu'ils furent un peu revenu de leur crainte et qu'ils eurent repris leur esprit , ils envoyèrent avertir les anciens que nous étions chez eux et de la manière dont nous y étions entrés. Voilà incontinent la cabane pleine de monde qui vint au secours de nos nouveaux hôtes.—Les anciens nous entreprennent avec menace de nous mettre dans la chaudière , si nous ne délogions et si nous ne sortions de leur pays. Les jeunes gens pour appuyer les anciens disoient bien haut qu'ils étoient saouls de la chair noirâtre de leurs ennemies et que volontiers

ils mangeroient de notre chair qui est plus blanche. Sur ces entrefaites un soldat armé d'arc et de flèches entre comme un furieux dans la cabane , bande son arc et se met en devoir de décocher ses flèches sur nous. Je le regarde fixement et je me recommande avec confiance à St. Michel. Sans doute que ce grand Archanges nous preserva puisque notre plus furieux ennemi s'apaisa presque aussitôt et qu'ensuite nos autres adversaires se rendirent aux raisons que nous leur donnâmes de notre arrivée et de notre séjour dans leur pays. Nous les assurâmes que notre unique prétention étoit qu'ils se soumissent à la foi que nous leur prêchions pour les rendre saints dans le tems et heureux dans l'éternité.

Nous passâmes quatre mois et demi chez ces sauvages de la Nation Neutre sans pouvoir rien gagner sur leur esprit , tant ils s'étoient laissé préoccuper contre nous. C'est pourquoi le père de Brebeuf jugeoit avec sujet , que si nous demeurions plus longtems parmi ces barbares , ce seroit les aigrir contre nous , plutôt que de les adoucir , nous retournâmes au pays des

Hurons , où nous avions déjà quelques Chrétiens.

Lorsque je fus arrivé , notre Supérieur m'ordonna pour compagnon de mission , tantôt à un père , tantôt à un autre. Comme ils parcouroient toutes les bourgades Huronnes , je m'y transportois avec eux. Un jour que j'accompagnai le père Daniel (bourg de St. Michel dans la mission de St. Joseph) dans une cabane où il avoit baptisé une jeune femme moribonde , voici ce qu'il m'arriva. Un des parents de la malade , irrité contre nous à cause de ce baptême nous attend dehors à l'entrée de la cabane avec une grosse pierre en main pour nous la décharger de toute sa force sur la tête , lorsque nous sortions. Par bonheur pour moi je passe le premier et voilà qu'au moment que je mets le pied dehors ce furieux m'abattit mon chapeau d'une main et de l'autre il me frappa de sa pierre sur la tête nue : je fus tout étourdi du coup , et l'assassin voulant m'achever prit une hache. Mais le père Daniel qui étoit fort adroit , la lui arracha des mains. On me mena chez notre hôte , où un autre sauvage fut mon charitable médecin.

Ayant vu la grosse tumeur que j'avois à la tête , il prit une autre pierre pointue pour m'y faire des incisions par lesquelles il tacha d'exprimer tout le sang meurtri et puis il arrofa le haut de la tête avec de l'eau froide , dans laquelle il avoit quelques racines pilées. Il prenoit dans sa bouche cette liqueur médicinale et la souffloit dans les plaies ou dans les ouvertures qu'il avoit faites. Cette cure fut si heureuse qu'en fort peu de tems je fus guéri. Dieu se contenta du desir que j'avois du martyr ou plutôt il ne me jugea pas digne qu'on me fit mourir en haine du premier de nos sacrements.

Lorsqu'on vit que je savois bien la langue Huronne , on me donna entièrement le soin de deux différentes missions. En même tems je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue , la plus difficile de toutes celles de l'Amérique Septentrionale. Il plut à Dieu de donner à mon travail , tant de bénédiction , qu'il n'y a dans le Huron ni tour ni subtilité ni manière de s'énoncer dont je n'ai eu la connoissance , et fait pour ainsi dire la découverte. Peut être que Notre Sei-
gneur

gneur a voulu récompenser par ce don de langue l'attrait qu'il me donna à l'humilité dès mon noviciat. Peut être aussi que St. Jérôme à qui j'ai eu recours pendant plusieurs mois m'a assisté dans cette ouvrage. Peut être encore que je n'y ai pas été moins aidé du père Charles Garnier , Parisien , tué à coups de fusil par les Iroquois en 1649 , lorsqu'il faisoit dans sa mission l'office d'un bon pasteur. Je n'eus pas plutôt appris sa glorieuse mort , que je lui promis tout ce que je ferois de bien pendant huit jours , à condition qu'il me feroit son héritier dans la connoissance parfaite qu'il avoit du Huron. Quoiqu'il en soit , elle est pour le dire ainsi la mère de plusieurs autres , nommément des cinq Iroquoises. Lorsque je fus envoyé aux Iroquois (que je n'entendois pas) il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue. J'avoue que souvent j'ai remarqué dans les conseils de leurs cinq nations assemblées , que par une assistance de Dieu toute spéciale , je les entendois tous , quoique je n'eusse encore étudié que l'Onnontagué.

Mais pour retourner aux Hurons dont

je me suis éloigné insensiblement et trop tôt. Les premières années que je passai dans leur pays je fus grandement incommodé de la colique. On a cru que c'étoit la nourriture du lieu qui me la causoit. Dieu me fit cependant la grâce de n'avoir pas même la première pensée de regretter l'Europe. Au contraire je me sentoï plus résolu que jamais de passer toute ma vie dans cette mission ; et j'y ferois encore si ce pauvre pays-là n'eût été ruiné par les Iroquois.

Au tems de la plus grande défaite de la Nation Huronne j'avois soin d'un bourg qui étoit presque tout Chrétien. Les Iroquois ayant attaqué les villages qui étoient éloignés de nous d'environ trois lieues , donnèrent le loisir à nos gens de faire une sortie pour aller fondre sur eux : mais les ennemis étant en bien plus grand nombre qu'on ne pensoit , les nôtres furent battus. Deux jours après leur défaite , la nouvelle nous vint que tous nos guerriers étoient ou tués ou captifs. Ce fut vers le minuit qu'on nous l'annonça et tout aussitôt voilà dans toutes les cabanes , des pleurs, des sanglots , des cris lamentables. On

n'entendoit partout que de femmes qui regrettoient leurs maris , des mères qui pleuroient leurs fils , et d'autres parents qui s'attristoient de la mort ou de la captivité de leurs proches. Là dessus un vieillard craignant avec sujet que les Iroquois ne vinssent enlever le bourg , qui étoit sans défense par la perte de ses braves , commença à courir de tous côtés en criant à pleine tête : “ Fuyons ! fuyons ! sauvons-nous ? Voici l'armée ennemie qui vient nous prendre.” A ce cri je fors dehors , je parcouru les cabanes pour baptiser les catachumènes , pour confesser les Néophytes et pour armer de la prière les uns et les autres. En faisant ainsi la tour de la bourgade , je m'aperçus que tout le monde l'abandonnoit pour se réfugier chez une nation qui étoit à onze grandes lieues de notre demeure. Je suivis ces pauvres fugitifs dans la vue de les aider pour leur salut et comme je ne pensai pas même à prendre aucune provision je fis tout ce chemin sans boire et sans manger et même sans être las. Je ne songeai en marchant et je ne m'occupai qu'à consoler mon troupeau , à instruire

les uns , à confesser les autres et à baptiser ceux qui ne l'étoient pas encore. Comme l'hiver duroit encore , je fus obligé de leur conférer le baptême avec de l'eau de neige que je faisois fondre entre mes mains. Ce qui me fit mieux connoître qu'en ce voyage les forces que j'avois me venoient d'en haut , c'est qu'un françois qui se trouva de la bande et qui étoit d'une complexion incomparablement plus forte pensa mourir en chemin , n'en pouvant plus de foiblesse , de lassitude et d'épuisement.

J'avois passé onze ans au pays des Hurons avant qu'il fut détruit par les Iroquois , mais à notre grand regret il nous le fallut quitter. Notre Supérieur voyant que le peu qui restoit de la nation Huronne n'étoit plus en état de résister à ces cruels ennemis , eut la charité de les inviter à descendre à Québec et même de les y conduire en notre compagnie et de tous les François qui étoient avec nous. Lorsque nous fûmes rendus à Québec , on m'y donna le soin de tous ces pauvres étrangers , et je les y gouvernai tout un hiver. Le printems je les conduisis à l'Isle d'Orléans sur les terres que nous y avions , où

nous leurs fîmes abattre du bois et faire des champs , où le bled d'Inde qu'ils semèrent vint à merveille. Sans parler des François que nous employâmes à ce travail , en les payant , nous engageâmes aussi tous ces sauvages à s'aider eux mêmes. Voici comment.

Ils n'avoient rien de quoi subsister , et tous les jours nous leur donnions par aumône du pain et de la sagamité , ainsi qu'ils l'appellent ; c'est-à-dire du potage fait avec des pois , du riz ou du bled d'Inde , assaisonné avec de la viande ou du poisson : Leur part de ces vivres étoit plus grande ou plus petite à proportion qu'ils avoient plus ou moins travaillé. D'abord quelques uns murmurèrent , s'imaginant que nous profitions de leur travail ; mais lorsqu'ils virent qu'après les avoir nourris et habillés à nos dépens , depuis leur arrivée à Québec , nous ne nous retenions pas même un seul pouce des terres nouvellement défrichées à nos frais , qu'au contraire nous les partageons également à toutes leurs familles , ils nous chargèrent de bénédictions. Ils nous remercioient non seulement des champs , que nous leur donnions , mais

même de ce que nous les avons fait travailler. Aussi dès la seconde année ils commencèrent à recueillir autant de bled d'Inde qu'ils avoient coutume d'en recueillir dans leur pays.

Pendant que j'étois avec mes Hurons dans cet ile , les Iroquois d'Onnontagué arrivèrent à Québec pour traiter de la paix avec nous et pour demander des missionnaires qui les instruisissent dans la foi. On m'appela de l'Isle d'Orléans où j'étois et l'on vouloit m'avoir pour interprète. Comme en répondant aux paroles et aux présents des Onnontagués , je fis paroître un grand désir qu'on leur donnât de nos pères , Monsieur de Lauzon , Gouverneur du Canada , jeta les yeux sur moi pour cette mission , et il en parla si favorablement à nos pères qu'ils me préférèrent au père Ménard , déjà destiné à cet emploi par notre Supérieur. Le père Claude Dablon me fut donné pour second et Dieu ayant béni notre voyage nous fûmes bien reçus à Onnontagué. On temoigna qu'on agréoit surtout le présent que nous fîmes pour exhorter les Iroquois de cette nation à embrasser la foi. Et certes nous n'eûmes

pas plutôt dressé une petite chapelle dans la cabane de notre hôte que le monde commença à s'y assembler pour la prière et pour l'instruction. Les dimanches et les fêtes nous choisissions tantôt une cabane, tantôt une autre pour y faire le catéchisme, parce que notre chapelle étoit trop petite et que nous espérons par là gagner ces sauvages , qui se tenoient honorés que la sainte assemblée , (c'est ainsi qu'ils la nommoient) se fit chez eux.

Afin d'y attirer encore plus de monde nous apprîmes à chanter des cantiques spirituels à celles des petites filles qui avoient la voix plus belle. Et comme le père qui étoit avec moi fait fort bien jouer des instrumens de musique et qu'il en avoit apporté avec soi , les filles n'avoient pas plutôt chanté un couplet qu'il le répétoit sur cet instrument. Les sauvages surpris jusqu'à l'admiration s'entredisoient : “ Quelle merveille ! voilà un bois qui parle et qui a l'esprit de redire tout ce que nos enfans ont dit.”

Sur la fin de l'hiver le père Dablon et moi voyant que les Onnontagués ne se dispoisoient point à tenir la parole qu'ils

avoient donné à Onnontio (c'est ainfi qu'ils appellent le Gouverneur des François) de lui faire favoir de nos nouvelles avant le printems nous recommandâmes cette affaire au feu père de Brebeuf en recitant des prières en fon honneur et nommément l'oraifon de St. Ignace, notre père. Notre dévotion eut fon effet : voici comment.

A l'occafion des bruits qu'on faifoit courir que des chaffeurs d'Onnontagué descendus à Montréal y avoient été pris, maltraités et mis en prifon, je fus mis fur la fellette par les anciens qui m'accufoient de les avoir trahis eux et leurs gens.

Je leur répondis que nous n'étions pas capables d'une telle fourberie : qu'ils fe donnaflent patience, et qu'avec le tems ils connoitroient la vérité. On m'a fouvent impofé de femblables calomnies et même de plus atroces pour avoir quelque prétexte de me maffacrer, mais je n'ai jamais été faifi d'aucune crainte dans toutes ces rencontres : en quoi j'ai reconnu une grace de Dieu toute particulière puiſque je fuis timide de mon naturel. Mais pour reprendre mon difcours dont je m'éloigne
fans

fans y faire réflexion , je propofai à nos accusateurs de nous donner deux ou trois guides pour conduire à Montréal et à Québec le père Dablon ou moi , afin d'en rapporter des nouvelles affurées. J'ajoutai que celui de nous deux qui ne feroit pas choifi pour ce voyage , demeureroit cependant en otage chez eux. C'est ce qui m'arriva , le père étant parti avec deux jeunes hommes des premières familles pour aller informer de tout M. de Lauzon , Gouverneur du Canada et le révérend père François le Mercier notre Supérieur. Au refte comme cette miffion que j'ai faite aux Iroquois eft décrite avec les autres , foit dans l'histoire de la Nouvelle France par le père Du Creux , foit dans les Rélations ou Lettres Annuelles de notre Supérieur de Québec à notre révérend père Provincial , je ne dis guère ici que ce que je crois y avoir été omis.

J'ajouterai donc encore que dans un confeil général des cinq Nations Iroquoifes , qui fe tint à Onnontagué , quoique j'euffe la fièvre , je répondis avec tant de force et d'action à toutes les objections qui y furent faites , foit en général contre la nation

françoise , soit en particulier contre notre compagnie , soit même contre la religion Chrétienne que je fermai la bouche à tous mes adversaires. Ensuite ma fièvre augmenta jusqu'au délire ; mais enfin un jour que j'eus quelque bon intervalle je me souvins qu'étant à Rome , j'avois été guéri de la fièvre par le grand St. Pierre. Je me recommandai donc à lui et dès le lendemain je me trouvai en santé. Ma première guérison arriva le jour de son martyre, et cette seconde à la fête de ses liens.

Quelque tems après je fus envoyé en Mission et en ambassade à Goiogouen et à Tsonnontouan. J'y fis aux sauvages autant de présents que je leur déclarai d'articles de notre foi et de commandement de Dieu. Les Tsonnontouans agréèrent toutes mes propositions à la réserve de celle qui défend la pluralité des femmes et la dissolution des mariages ; car l'ancien qui répondit à mes présents m'allégua que si l'on ne permettoit aux hommes d'avoir plusieurs femmes , le pays ne se peupleroit pas. A quoi je répondis que la France étoit incomparablement plus peuplée que leurs terres et que cependant on ne s'y démarioit

point ni on n'y souffroit la polygamie. J'ajoutai même que si en cela ils imitoient les François ils élèveroient beaucoup plus d'enfans qu'ils ne font ; car “ vos femmes voyant que vous les quittez pour aller à d'autres lorsqu'elles sont ou grosses ou nourrices , s'empêchent de le devenir , et si malgré elles , elles le deviennent , le chagrin qu'elles ont de se voir abandonnées est cause qu'elles perdent leur fruit de quelque manière : que grand mal arrive ainsi que vous le savez mieux que moi. C'est donc vous , dis-je aux hommes , oui , c'est vous qui renversez vos familles au lieu de les établir et qui ne remplissez presque vos cabanes que d'esclaves que vous prenez en guerre au lieu de les peupler des enfans d'un légitime mariage.” Ce discours qui ferma la bouche aux hommes eut tellement l'approbation des femmes qu'elles voulurent m'en remercier dans un grand festin qui se fit dans leur bourg et où elles vinrent parées de leur bijoux danser à la cadence de deux ménestriers du pays au bruit desquels joignant leurs voix , elles chantoient mes louanges et me rendirent des actions de

graces de ce que j'avois si bien pris leur parti.

Ce n'est pas seulement en Europe que les personnes du sexe sont plus portées à la douceur et à la piété que les hommes , puisque même chez les Iroquois qui sont la plus fière et la plus cruelle nation du monde , les femmes ne m'ont donné que des marques de respect et de bonté. Comme lors de mon séjour à Onnontagué , j'allois souvent prier Dieu vers les champs de bled d'inde pour éviter l'importunité des sauvages qui me visitoient à toute heure , les femmes qui me rencontroient m'invitoient d'aller du côté de leurs champs et d'y prier Dieu qu'il donnât un tems propre à murir les bleds. Elles firent encore mieux paroître leur affection pour moi à notre départ d'Onnontagué , puisqu'elles en pleurèrent l'espace de plusieurs jours : et depuis ce tems-là à toute occasion , elles demandent de mes nouvelles en témoignant qu'elles désirent encore ma présence. Presque tout le monde avec qui j'ai conversé m'a donné de ces marques d'estime et d'amitié sans que je sache pourquoi , si ce n'est que Dieu par sa miséricorde m'a favorisé de cette grace qu'on

appelle *Donum famae*. Il me l'a même accordée , lorsque dans le siècle je ne valois rien.

A mon retour de chez les Iroquois on me remit auprès des Hurons que je trouvai en petit nombre réfugié à Québec au dessous du fort : les Iroquois leurs ennemis leur ayant donné depuis mon départ , un terrible échec , les étant venus chercher et surprendre jusque dans l'Île d'Orléans. Au reste pendant que je m'employois à assister ces pauvres néophytes pour le spirituel et pour le temporel même , je tombai malade et je le fus dangereusement , surtout par une excessive douleur de tête qui me rendit sourd et qui m'ota le sommeil. Alors il me souvint avoir lu , ou avoir entendu qu'un malade recouvrera la santé en se recommandant à St. Ignace , notre fondateur et en mettant par dévotion dans sa bouche une médaille de ce saint confesseur. Il me vint en pensée de faire la même chose à l'égard de la Sainte Famille dont j'avois sur moi une médaille : je la portai à ma bouche en recommandant ma santé à Jésus , Marie , Joseph. Je m'endormis fort peu après , et après

mon réveil , je me trouvai guéri , ayant durant mon sommeil , jetté par l'oreille la matière d'un abcès.

A quelque tems de là je fus choisi par Monseigneur de Laval , Evêque de Pétrée et par Notre Supérieur pour secourir les habitans de Montréal, qui étoient dans un extrême nécessité de vivres. On leur en envoya par la barque qui me portoit. A mon arrivée M. Souart , curé de cette ville et M. Galinier , son collègue eurent la bonté de me loger chez eux. Nous passâmes ensemble quatre mois pour le moins et toujours dans une si parfaite union qu'on nous auroit pris , eux pour être de la Compagnie de Jésus et moi pour être du Séminaire de St. Sulpice. Les fêtes et les dimanches nous officions et prêchions tour à tour. Les habitans François me marquèrent aussi une grande confiance et plusieurs voulurent que je leur fisse faire des confessions générales. Je ne fus pas non plus tout à fait inutile à l'égard des sauvages , qui y passoient dès mon arrivée à Montréal. J'eus le bien de faire connoissance avec Madame d'Aillebout qui m'avoit été recommandé par le père

Jérôme Lalemant , Notre Supérieur , qui ayant été son directeur à Québec , voulut que je tinse sa place auprès d'elle à Montréal. Comme je la reconnus aussitôt pour une femme de vertu , d'esprit et de conduite , je la priai de se charger des vivres qu'on m'avoit confiés à mon départ de Québec , et d'en faire la distribution , de quoi elle s'acquitta à la satisfaction de tous les nécessiteux pendant que je vaquois à leur spirituel.

Cette dame dont le mari avoit été deux fois Gouverneur de la Nouvelle France eut la pensée pendant que j'étois à Montréal de trouver quelque puissant et officieux moyen de reformer les familles Chrétiennes sur le modèle de la Sainte Famille du Verbe Incarné en instituant une société ou confrérie où l'on fut instruit de la manière dont on pourroit dans le monde même , imiter Jésus , Marie , Joseph. Pour moi il y avoit quatorze ans et plus que j'avois de très ardens desirs et presque continuels que la divine Marie eut grande quantité d'enfans spirituels et adoptifs , pour la consoler des douleurs que lui avoit causé la perte de son

Jésus. Aussi la première pensée que j'eus sur ce sujet me vint en méditant les infinies peines de la compassion de la Vierge à la mort de son Fils , et depuis ce tems là je n'ai guère eu d'autres entretiens dans mes oraisons que de conjurer le Saint Esprit de donner à sa très digne épouse le plus de dévots enfans qu'il se pourroit pour suppléer au respect , à l'amour et aux services que le Sauveur même lui auroit rendu , si la mort ne lui avoit pas dérobé pendant trois jours ce fils si cher. Quoi ! disois-je à Dieu , vous avez bien promis à votre serviteur Abraham une postérité plus nombreuses que les étoiles du ciel et que les sables de la mer , parce qu'il s'étoit mis en devoir de vous immoler son Isaac au premier ordre qu'il en reçut de votre part , et encore n'en falloit-il pas venir à l'exécution ; vous vous contentâtes même de l'avoir vu trois jours seulement combattre la paternelle tendresse pour son fils ; mais voici bien un autre martyr ! autant que trente trois ans l'emportent sur trois jours , Marie sur Abraham , Jésus sur Isaac , la vérité sur la figure , autant le combat que la Vierge Mère a soutenu ,
l'emporte

l'emporte sur le combat de ce patriarche. Je vous en conjure donc , Divin Esprit , de donner encore plus d'enfans spirituels à Marie , qu'Abraham n'en a eu de charnels.

Je ressentis de très grandes consolations à conjurer par toute sorte de motifs le divin amour de m'accorder ma demande , tellement que je ne me laissois pas de méditer sur ce sujet , et je n'avois alors nul gout à faire à Dieu d'autres demandes. Une fois donc que j'étois épris d'ardents désirs d'obtenir à la Vierge Mère cette sainte et nombreuse famille , voilà que tout à coup j'entendis distinctement au fond de mon âme ces paroles intellectuelles , qui me disent au cœur : “ Vous ferez mon époux ,
 “ puisque vous voulez me faire mère de
 “ tant d'enfans.” Tout honteux et confus que la Mère de Dieu pensât à me faire tant d'honneur , je m'abymai dans la considération de mon néant , de mes péchés et de mes misères. Cependant elle me dit qu'elle étoit mon épouse.

Après une telle faveur que j'aurois bien voulu mériter , je trouvai dans un livre une dévotion pratiquée par quelques personnes dévotes à la Sainte Famille , les-

quelles à l'honneur des trente années que Jésus, Marie et Joseph ont passé ensemble portent un cordon qui a trente nœuds à trois tours, pour représenter combien, pendant tout ce temps, ces trois adorables personnes ont été unies de pensée, de sentiments et d'affections. Là dessus je me sentis porté à établir à Montréal cette pratique et Mr. Souart, à qui, comme à mon confesseur, je découvris tout ce qui se passoit dans mon âme, approuva cette dévotion déjà reçue en France, et comme Curé, il me permit d'en prêcher le dimanche suivant, ce que je fis en exhortant ceux et celles qui voudroient, à porter ce cordon, après qu'on l'auroit béni, selon la formule qui s'en trouve : devant s'y disposer surtout par une exacte veille sur leurs pensées, sur leurs paroles, et sur leurs actions : afin qu'il n'y eut point de criminelles en matière d'impureté. Tout le monde agréa fort cette dévotion, et plusieurs en prirent la sainte marque, après s'être préparés à la recevoir.

Ce coup d'essai fut suivi d'un autre dessein, *Dies diei eruētat verbum*. Ce fut d'ériger une association sous le titre de la

Sainte Famille et de s'y proposer pour fin la sanctification des familles chrétiennes , sur le modèle de celle du Verbe incarné : les hommes imitant St. Joseph , les femmes la divine Marie , et les enfans l'enfant Jésus. Mon même directeur à qui je découvris ce dessein , m'y confirma par son approbation ; mais comme nous ne pouvions y réussir , si nous n'avions l'approbation de Mgr l'Evêque et même des indulgences de Notre Saint Père le Pape , je proposai au dit Monsieur , à Madame d'Aillebout , à la Mère Supérieure de l'Hôpital et à la Sœur Marguerite , Supérieure de la Congrégation (parce qu'en cette affaire nous agissions de concert) , je proposai , dis-je , que nous recommanderions une si grande entreprise à St. Ignace , en faisant pour son heureux succès une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de Jésus. Voici même la copie de l'oraison que je composai en son honneur , et dont j'ai encore l'original.

“ Glorieux St. Ignace ! qui avez pour
 “ devise ‘ La plus grande gloire de Dieu ’
 “ et qui l’avez laissée comme par héritage
 “ aux enfans de votre Compagnie , nous ne

“ doutons point que vous n’ayez la direction,
 “ et pour le dire ainsi la surintendance de
 “ tous les bons desseins que vos fils spirituels
 “ entreprennent à l’honneur de Dieu. Ainsi
 “ nous vous supplions très-humblement de
 “ prendre soin de faire réussir un ouvrage ,
 “ qui , à ce que nous l’espérons , doit con-
 “ tribuer beaucoup à la plus grande gloire
 “ de la Divine Majesté , puisqu’il s’y agit
 “ de la réforme des familles chrétiennes sur
 “ le modèle de la très-Sainte famille de
 “ Jésus , Marie , Joseph. Souvenez-vous ,
 “ illustre patriarche , d’une société si utile
 “ à l’église; souvenez-vous du soin que vous
 “ preniez, nommément à Rome, des hom-
 “ mes pécheurs , des femmes mal mariées ,
 “ des pauvres orphelins et des filles dont la
 “ pudeur étoit en danger. Continuez du
 “ haut du ciel à faire encore sur terre , par
 “ l’entremise de vos enfans , ce que vous y
 “ faisiez autrefois vous-même. Daignez
 “ donc leur inspirer les moyens d’arrêter les
 “ désordres qui perdent les familles , et d’y
 “ faire fleurir les vertus propres à changer
 “ les maisons en autant de séminaires qui
 “ remplissent l’église de saints et le ciel de
 “ bienheureux. Cette charge , ô grand

“ saint, vous doit appartenir, puisque Jésus
 “ ayant bien voulu vous choisir, vous et vos
 “ enfans, pour communiquer son esprit à
 “ tant de personnes, même à des commu-
 “ nautés entières et à des royaumes entiers;
 “ assurément que Marie et Joseph, pour
 “ se conformer à leur Fils, voudront aussi se
 “ servir de vous et de vos mêmes enfans,
 “ pour communiquer leur esprit aux pères
 “ et aux mères de famille. Ainsi grand Zéla-
 “ teur de la gloire de Dieu, qu’il vous
 “ plaise d’être fondateur de l’association de
 “ la Ste. Famille, comme vous l’avez été de
 “ la Compagnie de Jésus. Et en recon-
 “ naissance de ce nouvel établissement dans
 “ lequel nous espérons de réussir sous vos
 “ auspices et par votre intercession, nous
 “ Souffignés vous offrons chacun neuf com-
 “ munion. Nous les ferons en action de
 “ grâce des faveurs que Dieu vous a accor-
 “ dées, tant à vous qu’à votre Ste Compa-
 “ gnie. De plus nous promettons de faire
 “ en sorte que toutes les personnes qui seront
 “ admises dans cette association de la
 “ Ste Famille, réciteront immédiatement
 “ après leur réception, neuf fois le *Gloria*
 “ *Patri*, pour le même sujet. A Montréal,

“ le 31 Juillet , fête de St. Ignace , en
 “ l’année 1663. SOUART P. ; JOSEPH
 “ MARIE CHAUMONOT , Jésuite ; JUDITH
 “ DE BRESSOLE , Sup^{re} de l’hôpital , MAR-
 “ GUERITE BOURGEOIS , institutrice des
 “ filles de la Congrégation , en Canada ,
 “ BARBE DE BOULOGNE , veuve de M^r
 “ D’AILLEBOUT.”

Au reste , le Saint ne manqua pas de faire réussir l’affaire que nous lui avions recommandée. Après quelques traverses et quelques oppositions , qui sont ordinaires dans toutes les ouvrages de Dieu , je fus rappelé à Québec où M^{gr} l’Evêque avant que de donner son approbation à notre dessein , en voulut d’abord faire comme un essai. Ainsi il me permit , d’assembler de 15 en 15 jours un bon nombre de Dames et autres femmes dévotes , pour être admises dans cette nouvelle Société. Ayant ensuite reconnu par expérience , que l’affociation érigée sous le nom et à l’honneur de la St^e Famille , produiroit dans les femmes et les filles les mêmes biens que les Congrégations de N. D. produisent dans les hommes et dans les garçons , il l’approuva.

Il me fit même écrire au P. Paul Ragueneau , qui étoit à Paris , qu'il nous procurât de Rome des indulgences mêmes plenières , pour les personnes de l'Affociation de la Ste Famille. C'est ce qu'il fit , et , l'année suivante , nous reçûmes les bulles du Pape , à la sollicitation du P. Claude Boucher , assistant de France.

Ensuite , Mgr de Laval , grand dévot de la Ste Famille , à laquelle , il a dédié son très beau Séminaire de Québec , souhaitant que notre nouvelle affociation fut aussi attachée à sa cathédrale même , nous avons jugé que lui et ses très-dignes ecclésiastiques étant si zélés pour cette belle devotion , ils l'établiroient encore mieux que nous. Ainsi nous nous sommes remis entre leurs mains de la conduite de l'affociation de la Ste Famille en Canada , à condition que le nouvel établissement serviroit plutôt à soutenir les Congrégations de la Vierge , qu'à en diminuer la ferveur , ou les sujets. C'est en effet ce que ces Mrs observent très-fidèlement , puisqu'ils ne font des assemblées que des femmes et des filles qui sont de l'affociation de la Ste Famille , et que les hommes et les

écoliers , ou garçons s'acquittent avec encore plus d'affiduité et de ferveur que jamais de tous les devoirs de Congréganistes. Aussi l'association de la Ste Famille étant comme une imitation de la Congrégation de la Vierge par le rapport des exercices de piété qui se pratiquent dans l'une et dans l'autre , il n'a fallu que former celle-là sur celle-ci ; afin qu'elles s'aidassent comme elles font plutôt l'une et l'autre que de s'entretenir. Tout le Canada est témoin des grands biens que produisent , comme de concert , et les Congréganistes de leur côté , et les femmes et les filles de la Ste Famille de leur côté aussi.

J'ai oublié de dire , qu'à mon retour de Montréal , on m'avoit donné le soin de la mission Huronne , qui étoit encore à Québec. Mais à l'arrivée des troupes envoyées de France par Sa Majesté , commandées par Mr de Tracy , on me choisit pour servir d'aumônier aux compagnies qu'on destina pour le Fort Richelieu du Canada. J'avoue que je fus surpris de cette disposition. Cependant je ne fis rien pour la détourner , m'étant toujours très-bien trouvé

trouvé de fuivre à l'aveugle les ordres de mes supérieurs , quelque répugnance que j'aie pu y avoir. Et effectivement, je trouvai beaucoup plus d'honnêteté , de douceur et de docilité parmi ces gens de guerre que je ne l'espérois. Comme ils m'observoient , ils remarquoient que j'évitois avec soin la perte du temps ; que j'aimois beaucoup l'oraïson ; que je ne les entretenois que des choses de leur salut ; que je compatissois aux affligés , que je servois les malades ; que je faisois leur protecteur quand les officiers les maltraïtoient , ou avec excès , ou sans sujet. Cela me gagna même l'affection de ceux-ci aussi bien que de leurs soldats , et j'en fis assez ce que je voulus. Le plus ancien des capitaines s'étant aperçu que je couchois sur une écorce me força , quelque résistance que je pussé lui faire , de coucher auprès de lui dans son bon lit. Il étendit aussi ses soins charitables sur les autres besoins que je pouvois avoir.

Comme je tâchois de leur inspirer de la dévotion envers Jésus , Marie et Joseph , j'obtins d'eux qu'aux prières du soir , après l'examen de conscience , nous réciterions

tous le chapelet de la St^e Famille , lequel depuis ce temps-là , se dit tous les jours de même , presque dans toutes les familles du Canada. Ceux qui profitèrent le plus de mes instructions furent un des capitaines nommé Mr. Petit et un soldat nommé Gilles Menard. Le premier à la fin de cette campagne se disposa pour l'étude et par des retraites aux ordres sacrés , et depuis plusieurs années il travaille dans l'Acadie avec beaucoup d'édification , de fatigues et de fruit en qualité de curé du Port Royal. Le second (Gilles Menard) quelque tems après s'engagea pour toute sa vie à notre service , et entre ses différents emplois , il a une nombreuse classe d'enfans auxquels il apprend à lire et à écrire , avec l'approbation de tout le pays.

Ma mission militaire étant achevée , on me remit auprès de mes chers Hurons qui étoient alors en deçà de Beauport, sur nos terres de Notre Dame des Neiges , à une petite lieue de Québec. Mais il fallut bientôt les placer ailleurs , où ils fussent plus commodement. On leur fit donc faire de grands et beaux champs à la côte de St. Michel , les françois abattant les

arbres dont ils vendoient le bois à Québec , qui n'en est qu'à une lieue , et les sauvages nettoyant la terre, qui leur a sept années durant , apporté d'excellent blé d'Inde.

D'abord nous n'eûmes là pour chapelle qu'une cabane d'écorce , et encore étoit-elle trop petite pour contenir les François et les Hurons ensemble. C'est pourquoi Mgr l'Evêque me permit de dire deux messes tous les dimanches et toutes les fêtes , jusqu'à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre Dame de Foye.

Le père de Vérencourt, Jésuite, m'ayant envoyé d'Europe une vierge faite du bois même du chêne , où l'on avoit trouvé la miraculeuse Notre Dame de Foye , près de Dinan , je formai le dessein de bâtir sous le même nom de Notre Dame de Foye une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avois d'aumônes pour ma mission , et ce que notre maison de Québec m'offroit de secours n'étoit pas encore assez pour l'exécution de mon entreprise , j'invitai les François des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion

à la Vierge et pour leur propre commodité. Ainsi pendant l'hiver , ils préparoient tout le bois de la charpente , et l'apportèrent sur le lieu. Ensuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence , qu'en peu de mois il fut en état de nous servir. On commença aussitôt à y voir de la dévotion , laquelle s'augmenta extrêmement par les miracles que la Ste Vierge a bien voulu opérer. Je n'en marquerai ici que deux : Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un soldat qui tomboit du haut mal. Il fit vœu de venir , neuf jours durant , en pèlerinage à notre chapelle , et à chaque fois qu'il s'y rendit , il sentit son mal diminuer , de cette sorte que les derniers jours , il n'avoit plus que de petits frémissements au bout des doigts , aux heures de son accès , et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de sa neuvaine.

Le 2^{me} Miracle dont je parlerai ici , se fit en faveur d'une Françoisé , habitante de la Côte St. Michel et nommée la Doré. Il y avoit huit jours qu'elle étoit en travail d'enfant , désespérée de tout le monde , et ne pensant plus qu'à se préparer à la mort. J'y fus appelé pour l'y disposer. Après

l'avoir confessé , je lui conseillai de faire un vœu à N. D. de Foye , et d'en mettre sur son sein l'image que je lui prêtai : ce qu'elle n'eut pas plutôt fait qu'elle accoucha heureusement d'un garçon , qui vit , qui se porte bien , qui est fort et robuste. Ces merveilles et plusieurs autres excitèrent la dévotion et la libéralité même des fidèles qui ne se contentant pas de faire des vœux à la mère de Dieu dans sa nouvelle maison , contribuèrent à l'achever , à l'embellir et à l'orner par leurs offrandes.

Nous crûmes que nous devions remercier le P. de Vérencourt de nous avoir envoyé une N. D. de Foye. Pour cela je lui fis faire un collier de porcelaine blanche et noire où étoient ces paroles : *Beata quae credidisti* : Le fond du collier de porcelaine blanche , et les lettres de noire. Nous priâmes le P. de le présenter de la part des Hurons , à l'originnaire de N. D. de Foye , près de Dinan. Les Jésuites qui ont là un collège , se servirent de cette occasion pour exciter de plus en plus le monde au culte et à l'honneur de la St^e Vierge. Ils firent donc faire un char où le collier et quelques autres ouvrages des Hurons

étoient portés comme en triomphe et soutenus par deux hommes couverts de peaux d'ours pour représenter nos sauvages qui faisoient ce présent. Le char étoit trainé par quatre chevaux et escorté par une troupe d'écoliers fort lestes et bien montés. Une autre quadrille de leurs compagnons, qui ne leur cédoit en rien, leur vint à la rencontre, à quelques pas de l'Eglise, et tous ensemble firent plusieurs décharges. Le clergé fit succéder les chants de l'Eglise et un sermon à l'honneur de la Vierge, dans lequel on loua la piété de nos néophites.

Ayant appris par un imprimé la manière dont on avoit reçu notre présent à N. D. de Foye, je formai le dessein d'en envoyer autant à N. D. de Lorette. Aussi depuis mon départ d'Europe, je conservois toujours le désir de procurer en Canada à la Ste Vierge une maison batié sur le modèle de la Ste Maison, transportée de Nazareth en Dalmatie, et de Dalmatie en Italie. Je fis donc faire par mes Hurons un beau grand collier de porcelaine; la blanche en composoit le fond et la noire en lettres bien formées exprimoit ces divines paroles :

Ave Maria Gratia. Le P. Jéuite pénitencier des françois auquel on l'avoit adressé, le fit enchâffer dans un cadre doré avec une inscription qui marquoit que la nation huronne nouvellement convertie à la foi, offroit ce présent à la Mère de Dieu. Messieurs les chanoines et les autres officiers de la S^{te} maison de Lorette le reçurent avec beaucoup de marques d'admiration et de reconnoissance, et je ne doute point que la S^{te} Vierge ne l'ait encore mieux reçu, puisque peu d'années après, elle me fit naitre l'occasion et les moyens de lui bâtir une Lorette dans les forêts de la Nouvelle France, à trois lieues de Québec. Ah ! Mère de grâce ! que ne suis-je capable de vous en rendre tous les jours des millions d'actions de grâces, surtout lorsque j'ai le bonheur d'y célébrer la Ste Messe ! Oh ! s'il m'étoit permis d'exposer ici toutes les misères mêmes spirituelles dont votre miséricorde m'a retiré, on feroit excité sans doute à vous en remercier pour moi, et à recourir à vous avec toute la confiance possible.

Six années après que nos néophites hurons eurent été établis à N. D. de

Foye , le bois et la terre commençant à leur manquer , il fallut penser à transporter leur village plus loin de Québec , et plus avant dans les forêts. Eux-mêmes en choisirent le lieu sur notre Seigneurie de St. Gabriel. Alors la pensée me vint d'écrire les raisons que j'avois et pour lesquelles , à mon avis , on devoit bâtir là une chapelle sur le modèle de la Ste Maison de Lorette. Le R. P. Dablon , recteur du Collège de Québec et Supérieur de toutes nos missions en Canada , les ayant lues , approuva fort mon dessein , et en ayant communiqué avec nos Pères , ils conclurent tous qu'on bâtit en briques une nouvelle Lorette dans la Nouvelle France. Notre Compagnie en a fait la dépense principale , quoique quelques particuliers y aient aussi contribué par leurs aumônes. Par exemple une personne dévote de France ayant été inspirée d'envoyer cent écus à la mission huronne , on les appliqua à ce St. Edifice. La Mère de la Nativité , Sup^{re} des Religieuses hospitalières de Québec , ayant appris de moi qu'à mon départ de Rome pour venir ici avec le P. Poncet , la Signora Portia Lancellotti nous avoit

fait présent de 25 écus pour mettre la 1^{re} brique de la Ste Maison de Lorette qui seroit , un jour , batie dans ce nouveau monde , et qu'enfin cette somme seroit employée bientôt selon les intentions de la donatrice , voulut aussi en donner autant pour contribuer à une si bonne œuvre. Elle m'ajouta même qu'elle auroit bien voulu donner le double , mais que dans sa cassette où étoit l'argent qu'elle avoit à sa disposition , elle n'avoit plus que 75 l. Cependant le lendemain l'ayant ouverte elle en trouva 150 : ce qu'elle a pris pour un miracle dont elle a voulu que la Mère de Dieu profitât , en m'envoyant 50 écus au lieu de 25. Feu Mr. Bazile y a pour le moins contribué d'autant , et M^{me} sa femme (*) laquelle est à présent M^{me} la Major , ayant déjà donné un très bel ornement à N. D. de Foye , en a aussi fait faire un autre de même prix à peu près pour N. D. de Lorette. Mr. de la Chenaye a de même fait présent de deux grandes et belles lampes d'argent à ces

(*) En 1692, cette Dame est devenue Lieutenante de Roi ; le Roi ayant donné à Mr. Provost , son mari , cette charge pour récompense.

deux chapelles , avec un parement complet pour la dernière. Mr. Bayeux et M^{me} sa femme , M^{elle} Boiffeau , plusieurs autres personnes ont pareillement beaucoup contribué à sa décoration. Mr. le Marquis de Denonville , gouverneur de la Nouvelle France et Mr. de Chauvigne intendant du même Canada , avec mesdames leurs femmes , qui les ont suivis jusqu'ici y ont fait aussi des présents dignes de leur rare piété.

Au reste, on travailla avec tant de diligence à bâtir cette chapelle de Lorette , que n'ayant été commencée que vers la St. Jean en 1674 , elle fut ouverte et bénite la même année le 4 Novembre. La Cérémonie s'en fit avec un grand concours de françois et de sauvages tant Hurons qu'Iroquois : et après une procession qui alla jusqu'à un quart de lieue prendre l'image de la S^{te} Vierge , faite sur celle de la vraie Lorette , d'où on nous l'a envoyée, N. R. P. Supérieur chanta la grand Messe et fit un très beau sermon. Depuis ce temps-là on y vient de tous les côtés en pèlerinage ; on y fait et on y fait faire des neuvaines , les grâces qu'on y obtient par

l'entremise de la Mère de Dieu , vont jusqu'au miracle. Comme il faudroit composer un livre entier pour décrire toutes ces faveurs extraordinaires , je n'en rapporterai que deux ayant été témoin oculaire de l'une et propre sujet de l'autre. A mon avis donc la plus miraculeuse guérison qui se soit peut-être jamais opérée , du moins dans ce nouveau monde , est celle d'une nommée Marie *Ouendraca* , huronne de nation et très fervente chrétienne. Son mari *Ignace Jtaenhohi* , capitaine des hurons et deux de ses enfans , dont un n'avoit que cinq ans et l'autre étoit une fille nubile , Jeanne *Gaoendisé* , étoient morts à N. D. de Foye , tous trois en opinion de Sainteté ; même le père et la fille plus glorieusement que le garçon. Quelques années après que la mission huronne fut établie à Lorette , la bonne *Ouendraca* fut réduite à l'extrémité par une violente fièvre : de telle sorte qu'elle ne pouvoit plus remuer aucune partie de son corps. Nous n'attendions plus que le moment qu'elle expireroit , après lui avoir administré les derniers Sacramens de l'Eglise , lorsque j'appelai Jean *Atheiatha* et

Thérèse *Ohérardeger* les deux enfans qui lui restoient. Je leur fis promettre que s'il plaisoit à la S^{te} Vierge de rendre la fanté à leur mère, nous dirions eux et moi dans la chapelle neuf fois le chapelet de la S^{te} Famille. Ensuite, je me sentis inspiré d'y aller prier pour cette pauvre malade. Il n'y avoit tout au plus qu'un demi quart d'heure que j'y étois en oraison, lorsque sa fille vint me dire que sa mère me demandoit. J'y cours aussitôt, dans la pensée de faire pour la moribonde les prières de la recommandation de l'âme. J'entre dans la cabane et voilà qu'à mon arrivée ma malade se lève debout et me fait la révérence à la françoise. Je jugeai d'abord que la nature jouoit de son reste, ou que la violence du mal lui faisoit faire ses derniers efforts. Je la presse donc de se recoucher sur sa natte : elle me témoigne qu'elle fera aussi bien debout ou assise que couchée. Je lui fais de nouvelles instances ; elle me répond qu'elle est guérie parfaitement : et comme elle vit que je prenois ses paroles pour des rêveries, elle fit éloigner sa fille et son fils pour me dire en secret comment la fanté lui avoit été rendue.

Voici son discours : “ Mon Père un peu
 “ après que vous avez été forti de lacabane,
 “ deux personnes ont paru sur ma natte.
 “ J’ai vu l’une à mes pieds , l’autre à mon
 “ chevet. Celle-ci qui étoit une jeune
 “ femme , ou plutôt une grande fille , m’a
 “ dit : *Touchez seulement le bout de ma robe*
 “ *et vous serez guérie.* “ Je n’ai garde ,
 “ disois-je en moi-même , d’avoir tant de
 “ présomption que de m’imaginer que des
 “ bienheureux du Ciel soient envoyés
 “ pour me guérir , ce sont plutôt des
 “ démons qui voudroient me faire entrer
 “ en vanité.” Pendant que cette pensée
 “ m’occupoit l’esprit , la même passant le
 “ bas de ses vêtements par dessus mon visage,
 “ qui en fut touché : *Ma mère* , me dit-
 “ elle , *vous voilà guérie* , et au même
 “ instant , elles disparurent avec le petit
 “ garçon qui s’étoit mis à mes pieds.
 “ Alors je crus devoir m’assurer si ces deux
 “ personnes m’avoient rendu la santé. Je
 “ commence par remuer les bras , ensuite
 “ je me lève et puis je marche , je fors
 “ même dehors , et tout cela avec autant
 “ de facilité que si je n’avois point été
 “ malade , quoique je fusse aussi immobile

“ qu’une pierre , un moment auparavant.
 “ Mes enfans , même Thérèse , qui est
 “ une femme mariée , et Jean qui est
 “ bien dans sa 14^{ème} année , ont été si éton-
 “ nés de me voir revenir ainsi tout à
 “ coup qu’ils s’enfuyoient , comme si
 “ j’avois été un spectre. Je les rassure et
 “ j’ordonne à ma fille de vous appeler ,
 “ afin que vous jugiez vous-même d’un
 “ évènement si extraordinaire.”

Son récit achevé , je ne fis nul doute
 que ses deux enfans morts en opinion de
 Sainteté , n’eussent été envoyés du ciel
 par la St^e Vierge pour rendre la vie à celle
 qui la leur avoit donnée , puis qu’ils l’ho-
 noroient du nom de *Mère* en lui disant :
Ma Mère vous voilà guérie. Elle fut de
 mon avis , et fut ce que je lui dis qu’il
 falloit remercier la Mère de Dieu , sa
 bienfaitrice. “ C’est bien mon dessein ,
 “ me répondit-elle ; je n’attendois que votre
 “ approbation pour le faire.” Là dessus elle
 se lève , marche d’un pas ferme , me suit
 à la chapelle , y prie Dieu , y assiste même
 au salut que nous fîmes et qui dura près
 d’une demi heure. Pendant tout ce temps
 là , elle se tint à genoux , sans s’appuyer ,

comme si elle n'eut point été malade. Je l'ai repris après , comme d'une indiscretion en une personne qui ne faisoit que revenir d'une maladie mortelle , mais elle me répondit “ je m'étonne que vous ne “ vouliez pas me croire que j'ai autant de “ forces que si je n'avois point été malade.” Non seulement tous nos sauvages de Lorette , mais même quelques françois qui y étoient , ont été témoins de ce miracle.

Celui qui suit m'est arrivé à moi-même. Le jour de St. Luc , en 1687 , un peu après minuit , je fus attaqué d'une furieuse colique accompagnée de grands élancements que je sentoie au bas ventre , comme si on m'y eut enfoncé de longues pointes. Ces douleurs m'étoient causées par une descente que j'ai depuis plusieurs années et qui ne m'avoit jamais tant fait souffrir que cette fois. Mes boyaux hors de leur place étoient tombés si bas et avec tant d'efforts que je ne pouvois les remettre à mon ordinaire. Enfin après bien du travail et encore plus de mal , il étoit déjà onze heures avant midi lorsque je fis réflexion que c'étoit la fête de St. Luc. Aussitôt je m'adressai à la Vierge , en lui

disant seulement de la pensée et du cœur.
 “ O Mère de Miséricorde ayez pitié de
 “ moi ! Ordonnez à votre fidèle Secrétaire
 “ et à votre dévot chapelain St. Luc , qui
 “ étoit aussi médecin de profession , de faire
 “ ici un coup de son métier.” Il n’en fallut
 pas davantage. A l’instant je sentis mes
 boyaux remonter comme d’eux-mêmes, se
 remettre en leur place , et toutes mes
 douleurs s’évanouir ; de telle sorte que je
 me levai , que j’allai à l’église et que je
 dis la S^{te} Messe en action de grâce de ma
 guérison.

Il ne faut pas que j’oublie ici que le P.
 Poncet ayant repassé en France a eu soin
 de m’envoyer non seulement une Vierge
 faite sur celle de Lorette (ainsi que je l’ai
 déjà dit) mais aussi une coiffe ou bonnet de
 taffetas blanc qui a été sur la tête de l’i-
 mage laquelle est dans la S^{te} Maison d’Ita-
 lie ; et une écuelle de fayence fait sur la
 forme de celle du Petit Jésus , à laquelle
 elle a touché , et de petits pains bénis qui
 ont été pétris dans les écuelles de la S^{te}
 Famille , qu’on trouva , lorsque , pour
 rendre la S^{te} chapelle ou maison plus com-
 mode , on en ôta le plafond , sur quoi l’on
 fera

faura que toutes ces choses , *ou même leurs semblables* , sont ici miraculeuses. Car en premier lieu , cette coiffe ou sa calotte ayant été prêtée à Mr. le curé de Château Richer pour un malade qui s'en trouva très bien , après l'avoir mise sur sa tête ; la personne qui nous la rapportoit la perdit , l'ayant laissé tomber en chemin , sans y prendre garde. Comme c'étoit en hiver et qu'il y avoit beaucoup de neige ; et même qu'il faisoit assez grand vent , le papier dans lequel elle étoit fut emporté du chemin battu , au milieu des déserts où l'on ne passoit point. Cependant , un homme de devers Lorette , qui s'y en alloit et qui avoit des raquettes sur son dos , fut inspiré de les mettre à ses pieds et de traverser par le milieu des champs , en quittant le chemin ferme , lorsqu'il fut vis-à-vis du lieu où le vent faisoit voltiger le papier et la coiffe qui étoient dedans. A peine eut-il fait 50 pas en marchant par le milieu des champs , qu'il s'en aperçut. Il courut aussitôt après , et ayant ramassé le papier il reconnut facilement ce que c'étoit , et vint en diligence me l'apporter avec grande joie,

2°. Un jour que j'étois monté sur un marche-pied assez haut, d'où je montrais à des pèlerins notre S^{te} Ecuëlle qui, comme je l'ai déjà dit, n'étoit que de fayence, elle m'échappa des mains et tomba sur un plancher de bois sans se casser. Tous les assistants et moi furent autant surpris que réjouis de la voir au même état, après l'avoir ramassée, qu'elle étoit avant sa chute. En 3^{me} lieu, comme à l'imitation des M M. de Lorette en Italie, nous faisons aussi pétrir par les Religieuses de Québec de petits pains dans cette même écuelle, après les avoir bénits nous en distribuons aux personnes qui en demandent. Plusieurs s'en sont très bien trouvés dans leurs maladies, ne s'étant point servis d'autres rémèdes pour se faire passer des fièvres opiniâtres et violentes dont ils étoient travaillés.

Encore que toutes ces choses et plusieurs autres fussent capables d'exciter ici tout le monde à une grande ferveur, cependant, pour allumer de plus en plus le feu du divin amour, surtout dans le cœur de mes sauvages, je leur fis faire un collier de porcelaine semblable aux autres dont j'ai

parlé , si ce n'est que sur celui-ci on y écrivit : *Virgini Pariturae* , parce qu'il devoit être présenté à N. Dame de Chartres.

Tout le monde fait que l'image miraculeuse qu'en ont fait les anciens Druides et qu'on y révère encore à présent , a pour titre ces mêmes mots latin , que nous tournons ainsi en notre langue : *A la Vierge qui doit enfanter*. Notre présent y fut si bien reçu que non seulement toute la ville en témoigna une sensible joie , mais que M^{rs} M^{rs} les Chanoines de cette très illustre Eglise nous en ont donné toutes les marques de reconnaissance que nous pouvions recevoir de leur magnificence et de leur piété. Les voici. Ils ont associé notre mission huronne de Lorette à leur vénérable corps , en rendant nos sauvages participants de toutes leurs prières , messes et dévotions , qui se disent où se font dans leur église. Ils ont dressé un acte authentique de cette espèce d'adoption ou d'union spirituelle. Ils ont écrits à nos Néophytes sur ce sujet une lettre très belle et toute pleine d'un zèle apostolique. Ils ont fait aux mêmes un riche présent d'un

grand reliquaire d'argent , très bien travaillé , pesant près de six marcs , ayant la figure de la chemise de N. D. qu'on garde à Chartres , et représentant d'un côté le mystère de l'Annonciation et de l'autre l'image de la Vierge qui tient son fils , telle qu'on l'a reçu des Druides. Enfin ils ont remplis ce reliquaire des os de plusieurs Saints dont ils ont les châffes , et ils nous l'ont envoyé après l'avoir laissé sur la Ste châffe neuf jours entiers pendant lesquels ils ont fait pour notre mission des prières extraordinaires.





A P P E N D I C E .

Vœu à la Sainte Vierge de la nation des Hurons en langue Huronne , envoyé au chapitre de Chartres en 1678.

SENDAT LORÉTRONON TECATONTARIGÉ HAON GOÑASTAENXIN-
DIK DEXA GRACHARANDIONT MARIE CHARSEEKEONDAON.

Marie Saatatoguête on8atonnhara ndaoten de chiefannonchionnianni chartres ekandataen afen te fatondin'nen, ondaie etiéfannonchionniatandi d'efap8etonhend ftante ftrak8atecheud ahotiatan'non'nen chartreronnon O'ndaie dokontàx8i efachiendaentak a fon tfâten te éfchierák ondécha8eti. Chigânnen etion8a ranne'ntagui Marie di8tfatatienna de8endat a8aatfi , ondaie d'a8ak8ètak efachiendaenk aion8efenteguen : taonfaïa8axih8acha8a nonh8arih8anderaï ouderati on8a di88an tè efachiendaentak : o'ndaie ati nonh8a a8erhe ndio fen aia8atiecraxon de chartrero'nnon , gâtaguen tfon8andigonrat , a8eti chida8a8endat e8aton de Marie tekgannonronk8anneonhoin , ia8amonh8cha , ia8a8endioft : onne ichien axiendi8a daat agon8e chartreronnon , a8erhe endifken aonfionxigenthen d'etiéfachiendaentatiend dindâ8efk8ak etfae hiendaenhai , tho iohti dè onionh8a aguenk. Flanagerhè te on8ata8ahe daher8éhonnonh8a fen aonxientenh8a dè tè efannonconk8annion , o'ndaie aonfahatichamia non8ahèkencha8an Hotiaranhdorè defa8endiofti , ondaiefken tande'ndi etion8a tandorè d'onnonh8a hatendarèti hotindigonr8annens , te hotiannrak8an'nens. Marie Saatatoquëti Dj8tfatatienna , 8ok8an'nens. Marie Saatatoquëti Di8tfata-

tiena , θο chien ftechiakseton onh8atiguèhen d'hèchieüa ogontichien iaχi'ndageren chartreron'non ogont te etannonronk8a'nnionθa : dèfak8etondé te ftaκ8ateché , 8adefonh8a chie8endio dachierhon 8endat afen aχénaθa ftan oraft'een-dák8ateché. χα ichien efachiendaenk onnonchia toguentiguè ondè dè skiatierên ti gannonchi8ten'nen chiondaonχ θο haoné di8 hechienasti fton8é ihoton a8erhé ton8entent iaon dè Marie ion8aenafsa , e8erhon taχendigonterasen gatogen on8e ionton a onfahonaérenθa déhiena. θο ati ta8enk dèfa tè fkaκ8aterihatié , ogont èchiok8etondè , θο haonè , θο ara tchiáka dak8eton d' Jε88 hechiena ehèchiaticchien daat chèchiatâerit non8adigo'nragon : ondaie ichien a8atrati8ta dexa èfacharaeny8indik , o'ndaie atirakatha θο tho on8aakont chieronguè , 8ade ifa fka8aata8en daak atoguen aat 8endat a8aasti Lorètronnon teiatontarguè houâti a8andare.





T A B L E

De ce qu'il y a de plus remarquable.

A VANT PROPOS.	3
Vie du Père Pierre Joseph Marie Chaumonot.	5
Sa vie séculière.	6
A Beaune.	6
Voyage à Rome.	7
A Lyon.	8
Ses Aventures	11
Un peu de soldat.	13
Il s'échappe.	14
Danger de la nuit.	14
Son état misérable à Ancone.	16
Guérison.	19
Sa vie à Jerny.	21
Il fort de Jerny.	23
Y retourne.	24
Il enseigne.	24
Ses aumônes.	26
Il est reçu dans la Compagnie.	28
Sa vie religieuse.	29
Il entre dans le noviciat de St. André,	30
Guéri par St. Pierre.	30
Il va à Florence.	31
Il est envoyé à Fermo.	38
Le P. Joseph Poncet à Rome.	39
Permission du Général.	41
Vœu du plus parfait.	42
Pèlerinage de N. D. de Lorette.	45
Il passe par Assise.	46
Première messe à Rome.	49

Il arrive à Québec.	50
Le pays des Hurons.	50
Sa mission chez la Nation Neutre.	53
Son retour au pays des Hurons.	58
Il étudie à fond la langue Huronne.	60
Destruction des Hurons.	62
Il descend à Québec et conduit les Hurons à l'Isle d'Orléans.	64
Il est envoyé à Onnontagué.	66
Son retour aux Hurons.	73
Il est envoyé à Montréal.	74
Il y fonde l'Association de la Ste. Famille.	78
On le choisit pour aumônier.	84
Il revient aux Hurons à N. D. des Neiges.	86
Il bâtit la chapelle de N. D. de Foye.	87
Les Hurons envoient des colliers de porcelaine à N. D. de Foye et à Lorette.	89
Le Père fonde l'Ancienne Lorette du Canada.	92
Miracles opérés à Lorette.	95
Les Hurons de Lorette présentent un collier à N. D. de Chartres.	102

APPENDICE.

Vœu à la sainte Vierge de la nation des Hurons , en langue Huronne , envoyé au chapitre de Chartres en 1678. 105

*Achévé d'Imprimer par J. Munsell, à Albany,
ce 28 Sept. 1858.*



[.



